

LYON-SPORT

Journal [de tous] les Sports

Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS

Rhône et Départ^s limitrophes, un an 6 fr.
Autres Départements, un an 6 50
Etranger, un an 8 fr.
Chaque demande de changement d'adresse
50 centimes en plus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

63, rue de l'Hôtel-de-Ville, 63

Les Annonces sont reçues au Bureau
du Journal

ABONNEMENTS COLLECTIFS

Pour les Sociétés
Par Série de 30 abonnements..... 4 50
— 40 — 4 »
— 50 — 3 50
— 100 — 3 »
Départements non limitrophes, 0.50 en plus

Pour le Désarmement

C'est sans doute l'effet de cet Août torride; mais le Sport dans le Sud-Est, est rudement bouillant et nous semble être loin de l'agonie dont parle le *Journal des Sports*. Qu'on en juge.

Rosmont a le malheur de trouver que nos vélodromes lyonnais sont par trop dans le marasme. Et voilà M. Guelpa qui part en guerre, s'en prend à tout le monde, sauf à lui-même, et nous vaut la réponse d'un *Unioniste* que nous publions aujourd'hui.

Jean Gervais, persuadé que tous ceux qui connaissent sa foi en l'athlétisme, peuvent douter de tout, mais non de ses sentiments d'union, se permet de dire que les sous-comités, créés ou projetés un peu partout dans notre région, par l'omnipotente U. S. F. S. A., peuvent avoir pour conséquence une certaine anarchie administrative. Et voilà que la *Tribune de Grenoble* et l'*Echo Mondain* (oh ! combien) des Alpes montent sur leurs grands... pardon, sur leur *Athlétisme pur*, veulent, à toute force, le convaincre de mauvaise camaraderie, lui faire dire ce qu'il n'a jamais dit et nous inondent d'une prose *stéphanesque* qui, malheureusement, ne saurait nous rafraîchir. C'est effrayant !

Et ce n'est pas tout ! Nos Sociétés des gymnastique lyonnaises sont conviées à la fête fédérale de Cette. J. Menaste, le bon et doux J. Menaste, ambitieux pour elles, se donne la peine d'assister à leurs exercices préparatoires, de leur signaler les côtés faibles qui peuvent leur enlever les couronnes dont il rêve de les voir chargées. Et voilà qu'un gymnaste (par un G) se méprend sur de si louables intentions et y va de sa petite philippique. On la lira plus loin avec la riposte.

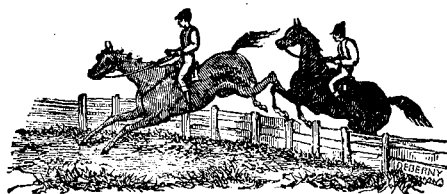
Heureusement que les *Poids et Lattes* se reposent. Autrement gare là dessous !.

Seules, la Natation et la Joute sont calmes, et pour cause. Elles sont dans l'eau.

Mais, voici la pluie, la bienfaisante pluie. Et ces ardeurs caniculaires, cette fougue *chaleureuse* disparaîtront bien vite pour nous ramener à cette union sportive qu'au fond nous désirons tous.

D'ailleurs, à quoi bon crier bataille, maintenant que partout on demande le désarmement général ? Soyons dans le mouvement.

Lyon-Sport.



LES COURSES

Courses de Cluny

Elles auront lieu, sur l'hippodrome de Belle-Croix, les dimanche 18 septembre 1898, à une heure 1/4 du soir, et lundi 19 septembre, à trois heures du soir.

Programme des courses : 1^{re} journée. — Dimanche 18 septembre.

— 1^{re} COURSES DE TROT. — Grande poule des produits du Sud-Est. — 1,000 fr. pour poulains entiers ou hongres et pouliches de demi-sang issus d'un étalon de l'Etat ou approuvé ou autorisé, nés en 1895, dans les circonscriptions des dépôts d'étalons de Cluny, Annecy, Aurillac, Besançon, Blois, Montierender, Perpignan, Pompadour, Rodez et Rozières, ou importés l'année de leur naissance (1895) dans la région ci-dessus délimitée pour y être élevés. Distance : 3,600 mètres environ et 3,800 mètres pour les chevaux qui ne seraient pas issus soit d'un étalon, soit d'une poulinière ayant au moins trois degrés d'ascendance française s'il a gagné deux de ces courses, il reculera de 80 mètres.

Prix des éleveurs. — (Au trot attelé). — 800 fr. offert par le Gouvernement de la République pour chevaux entiers ou hongres et juments de demi-sang, âgés de 3, 4, 5 et 6 ans, nés ou élevés dans le département de Saône-et-Loire, attelés à une voiture à deux ou à quatre roues, à l'exception des sulks et drowskys,

Ce prix est exclusivement réservé : 1^o aux fermiers ou éleveurs ayant fait naître ou ayant élevé chez eux, depuis l'âge de deux ans, le cheval engagé ; 2^o à ceux d'entre eux qui n'ayant pas élevé le cheval engagé, prouveront du moins qu'ils jouissent de près dans lesquels ils auront entretenu d'une façon permanente, depuis plus d'un an, des poulains ou poulinières leur appartenant.

Prix de Cluny et de la Société d'encouragement pour l'amélioration du cheval de demi-sang — (Au trot monté). — Tous les chevaux sont à vendre pour 10,000 fr. — Distance 4,600 mètres environ en une épreuve.

LES AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent
par leur

SILENCE ABSOLU
ABSENCE DE TRÉPIDATION
Fabrication supérieure

2^e COURSES D'OBSTACLES. — Prix de la Société des steeple-chases de France. — Steeple-chase. — 6^e série. — 2,600 fr. offerts par la Société des Steeple-Chases de France, pour chevaux de 4 ans et au-dessus n'ayant pas, jusqu'au moment de la course, gagné 15 000 fr., en un ou plusieurs steeple-chases, ni de prix de 5^e série, ni un prix d'une série supérieure. — Distance : 3,400 mètres environ.

Prix de la Société sportive d'encouragement (Course de haies). — 1,500 fr. offerts par la Société Sportive d'Encouragement, pour chevaux de 4 ans et au-dessus, n'ayant jamais, jusqu'au moment de la course, gagné 8,000 fr. en un ou plusieurs prix. — Distance 3,000 mètres environ.

Prix de l'Abbaye. Cross Country. — (Hacks et hunters) — Gentlemen riders (à réclamer). — 400 fr. offerts par le Président de la Société et les Commissaires des Courses, pour hacks et hunters de 4 ans et au-dessus montés par des gentlemen, et pour tous chevaux non qualifiés hacks mais qui, seraient mis à réclamer pour 3,000 fr. Distance : 3,400 mètres environ.

2^e journée. — Lundi 19 septembre. — COURSE DE TROT. — Prix de la Société sportive d'encouragement. — (Au trot monté). — 1,500 fr. offerts par la Société Sportive d'Encouragement, pour poulains entiers et pouliches de demi-sang, nés et élevés dans le deuxième arrondissement d'inspection générale des Haras, comprenant les haras de Blois, Cluny, Annecy et Pompadour, âgés de 3 ans, montés au trot, et n'ayant jamais gagné trois premiers prix en France ou à l'étranger.

Prix de la Culture. — (Au trot monté) pour chevaux et juments de trois ans et au-dessus, nés dans Saône-et-Loire et appartenant à des éleveurs domiciliés dans les cantons de Cluny, Saint-Gengoux, Mâcon, Matour et Tramayes. — Distances : 3 ans, 2,800 mètres; 4 ans, 2,950 mètres; 5 ans et au-dessus, 3,000 mètres. Les chevaux devront être montés par leurs propriétaires, leurs fils ou leurs domestiques. Tout jockey ou entraîneur est exclu.

2^e COURSES D'OBSTACLES. — Prix de Belle-Croix. — Course de haies réservée aux Éleveurs, à leurs fils, à leurs domestiques, et aux hommes en service dans les écoles de dressage. Tout gentleman, même fils d'éleveur, qui aura monté en course publique ne pourra pas être admis.

Concours de chevaux dressés et foire hippique à Cluny.

Voici le programme du concours-foire qui se tiendra le lundi 19 septembre 1898, lendemain des courses, sur le terrain de l'hippodrome :

Un concours hippique pour chevaux hongres et juments dressés, de 3, 4, 5 et 6 ans, nés dans le département de Saône-et-Loire ou y ayant été importés avant la fin de leur seconde année, aura lieu à Cluny, le 19 septembre 1898, sur le terrain de l'hippodrome.

Des primes, prix, plaques et médailles, d'une valeur totale de 1,800 fr., seront décernés à ce concours et seront répartis par ces jurys désignés par le comité de la Société.

Dans l'enceinte du concours sera réservé un emplacement spécial pour la vente et l'essai des chevaux. Tous animaux de race chevaline, quels que soient leur âge et leur provenance, même ceux étrangers au département et qui, à ce titre, ne peuvent être engagés au concours, seront admis dans cette enceinte réservée, mais seulement pour la vente. Un droit d'entrée de 1 fr. par tête sera perçu sur tous les chevaux amenés exclusivement pour la vente. Les chevaux engagés au concours ne paieront aucun droit pour se présenter à la vente. Il en sera de même pour tous les chevaux amenés par des membres fondateurs ou souscripteurs de la Société.

En outre de la prime qu'ils auront remportée, les chevaux les mieux classés dans les trois catégories pourront être engagés au plus prochain concours de Vichy aux frais de la Société,

qui prendra également à sa charge jusqu'à concurrence de 30 francs les frais de transport par chemin de fer jusqu'à Vichy pour quelques-uns d'entre eux.

Un concours spécial d'équitation, de ménage et de bonne présentation des chevaux aura lieu le 10 septembre, à 1 h. 1/2 du soir. Les éleveurs, leurs fils et leurs domestiques seront seuls admis à y prendre part. Mais ne pourront obtenir de primes que ceux qui n'en auraient pas encore obtenu en 1898 dans les autres concours de Société.

Dix primes de 25, 20, 15, 10 et 5 fr. pourront leur être décernées jusqu'à concurrence d'une somme de 150 fr. Les inscriptions pour ce concours sont gratuites, mais doivent être faites le matin même du concours avant 9 heures.

Avis important. — MM. les éleveurs sont prévenus qu'un comité d'achat du dépôt de remonte de Mâcon fonctionnera dans l'enceinte du concours, le lundi, 10 septembre, à 8 heures du matin, et y achètera des chevaux de toute origine, de 3 ans 1/2 à 8 ans, propres aux différents services de l'armée.

Courses de la Clayette

Ces courses, organisées par la Société Hippique de Saône-et-Loire auront lieu sur l'hippodrome de Curbigny, le dimanche 25 septembre 1898, à 1 h. 1/2 du soir. En voici le double programme :

I. COURSES DE TROT: Prix des Éleveurs. — (Au trot monté). — 500 fr. offerts par M. le comte de Rambuteau, pour chevaux entiers ou hongres et juments de demi-sang, de 3, 4, 5, 6 ans, nés ou élevés dans le département de Saône-et-Loire, et montés soit par les propriétaires eux-mêmes, soit par leurs domestiques ou leurs amis, à l'exclusion de tout entraîneur, dresseur ou jockey, quand même celui-ci serait propriétaire du cheval engagé. Distance 3,200 mètres, en une épreuve. Les chevaux de 3 ans avanceront de 200 mètres; ceux de 4 ans, 80 mètres. — Tout gagnant d'un premier prix en 1896 ou 1897 reculera de 40 mètres; de deux premiers prix, de 80 mètres.

Prix de la Société sportive d'Encouragement. — (Au trot monté). — 1,500 fr. offerts par la Société Sportive d'Encouragement, pour poulains entiers et pouliches de demi-sang, nés et élevés dans le deuxième arrondissement d'inspection générale des Haras, comprenant les Haras de Blois, Cluny, Annecy et Pompadour. Âgés de 3 ans, montés au trot, et n'ayant jamais gagné trois premiers prix en France ou à l'étranger. Distance: 3,400 mètres environ.

Prix du Sornin et de la Société d'Encouragement. — (Pour l'amélioration du cheval français de demi-sang au trot monté). — 1,000 fr. offerts: moitié par la Société d'Encouragement pour l'amélioration du cheval français de demi-sang et moitié par la Société hippique de Saône-et-Loire, pour chevaux entiers ou hongres et juments de 3 à 7 ans, nés et élevés en France, montés au trot. Mention devra, sous peine de nullité de l'engagement, être faite sur la feuille d'engagement, de la meilleure vitesse constatée au Bulletin officiel. Les propriétaires sont responsables de leurs déclarations.

Pour ces courses, engagements jusqu'au mardi 20 septembre, avant 6 h. du soir, chez M. GUICHARD, secrétaire des Courses, 8, boulevard de la Liberté, Mâcon.

II. COURSES D'OBSTACLES. — Prix de la Société des Steeple-Chases de France. — (Steeple-Chase. — Hacks et Hunters. — Handicap. — Gentlemen riders). — Un objet d'art de la valeur de 800 francs, offert par la Société des steeple-chases de France, au premier, pour hacks et hunters de 4 ans et au-dessus, entrée 50 francs, moitié forfait. Les deux tiers des entrées au second, l'autre tiers au troisième. Seront admis également les chevaux de 4 ans et au-dessus, non qualifiés hacks et hunters, mais ils seront à réclamer de droit pour 2,000 francs. Tout gagnant après la publication des poids portera 3 kil. de surcharge. Distance : 3 400 mètres environ.

Prix de Beaudemont. — (Course de haies. — Gentlemen et Gentlemen farmers). — 400 fr. pour chevaux de quatre ans et au-dessus, qualifiés hacks et hunters, n'ayant, depuis le premier janvier 1898, couru que des courses réservées aux Gentlemen et pour tous chevaux à réclamer pour 3,000 fr. Distance: 3,000 mètres.

Prix d'essai. — Course de haies, réservée aux Éleveurs, à leurs fils, à leurs domestiques et au personnel des écoles de dressage. A l'exclusion de tout jockey montant habituellement en courses de plat ou d'obstacles. Ne seront pas admis les gentlemen, même fils d'éleveurs, qui auraient monté en course publique. Les chevaux de pur sang sont exclus. Il en sera de même de tous ceux de demi-sang, qui auraient gagné en obstacles un prix de 500 fr. dans les deux dernières années, excepté dans des courses réservées aux éleveurs. Haies de 90 centimètres seulement de hauteur. — Distance 1,600 mètres environ.

MM. les Éleveurs sont prévenus qu'à l'occasion du Concours de Pouliches, qui aura lieu à la Clayette le samedi 24 septembre, veille des Courses, une grande foire y sera ouverte pour chevaux de tout âge et de toutes provenances.

Des démarches seront faites pour qu'un Comité d'achat du dépôt de remonte de Mâcon y achète, le samedi 24 septembre, à 8 heures du matin, des chevaux de toute origine, de 3 ans 1/2 à 8 ans, propres aux différents services de l'armée.

Concours de pouliches à la Clayette.

Les courses de la Clayette seront précédées d'un concours de pouliches de 2 et 3 ans, auquel seront admis les produits des arrondissements de Mâcon et de Charolles à l'exception des cantons de Bourbon-Lancy, de Gueugnon et de Toulon-sur-Arroux.

Pour les pouliches de 3 ans, les primes d'encouragement s'élèvent à 2,000 francs; pour celles de 2 ans, à 900 francs.

Un comité d'achat du dépôt de remonte de Mâcon fonctionnera à ce concours et achètera des chevaux de toute origine, de 3 ans 1/2 à 8 ans propres au service de l'armée.

Courses de Mâcon

Elles auront lieu sur l'hippodrome du Breuil, le dimanche 2 octobre 1898. En voici le programme:

COURSES PLATES. — Prix de la Société sportive d'Encouragement. — 1,500 fr. offerts par la Société Sportive d'Encouragement. Distance: 2,000 mètres environ.

Prix de la Société d'Encouragement. — (hors série). — 2,000 fr. offerts par la Société d'encouragement pour l'amélioration des races de chevaux en France, pour chevaux de trois ans et au-dessus n'ayant pas, jusqu'au moment de la course, gagné un prix supérieur à 6,000 fr., ni 25,000 fr. en plusieurs prix. Distance: 2,100 mètres environ.

COURSES D'OBSTACLES. — Prix de la Société des Steeple-chases de France. (steeple-chase. — 6^e série). — 2,600 fr., offerts par la Société des steeple-chases de France, pour chevaux de 4 ans et au-dessus, nés et élevés en France, n'ayant pas, jusqu'au moment de la course, gagné 15,000 fr. en un ou plusieurs steeple-chases, ni deux prix de 5^e série ni un prix de série supérieure. Distance: 34,00 mètres environ.

Prix de la Société des Steeple-chases de France. (steeple-chase militaire. — 2^e série). — Un objet d'art de la valeur de 800 fr. offert par la Société des steeple-chases de France, au premier, pour officiers en activité de service montant des chevaux d'armes (chevaux d'officiers ou de troupe)

inscrits sur les contrôles, provenant des remontes de l'Etat ou achetés par les commissions de remonte des corps, n'ayant jamais gagné de course publique à obstacles et n'ayant pas été chez un entraîneur public depuis six mois au moins avant le jour de la course. Distance: 2,000 mètres environ.

Prix de M. le Président de la République et de la ville de Mâcon. (cross-country, hacks-hunters, gentlemen riders). — Un objet d'art offert par M. le Président de la République et 600 fr. offerts par la ville de Mâcon ajoutés à une poule de 40 fr. chaque pour hacks et hunters de quatre ans et au-dessus n'ayant pas gagné dans l'année un prix de 3,000 fr. et au-dessus à vendre pour 8,000 fr. Distance: 3,400 mètres environ.

COURSES DE TROT. — Prix du Conseil général et de la Société d'Encouragement du demi-sang. (handicap à réclamer) réservé aux éleveurs. — Au trot monté ou attelé.

1,000 fr. offerts moitié par la Société d'Encouragement du demi-sang et moitié par le Conseil général de Saône-et-Loire pour chevaux entiers ou hongres et juments de demi-sang, de 3 ans et au-dessus.

Cette course est réservée aux chevaux appartenant à des fermiers ou éleveurs des départements de l'Ain et de Saône-et-Loire. Pourront cependant être admis tous chevaux nés en France, mais à la condition qu'ils seront mis à réclamer pour une somme qui ne pourra pas dépasser 3,000 fr. Distance: 4,500 mètres environ; les chevaux de 3 ans avanceront de 250 mètre; ceux de 4 ans, de 150 mètres. Poids libre.

CHASSE



CHIENS

Exposition Canine de Dijon.

Rapport de M. le docteur Caillot, juge du groupe des chiens courants
(Suite et Fin)

La huitième classe comprenait des bassets à poils ras, mâles et femelles.

Rodrigue de Bapeaume, n° 19, chien basset d'Atois tricolore, à M. Maurice Lecœur, a remporté le 1^{er} prix avec la plus grande facilité. C'est un bel animal musclé comme Herenle, avec une tète admirable de facture et d'intelligence.

Le 2^e prix a été attribué à *Finette*, basset de même race, à M. Durnet, qui le méritait bien.

Le n° 21, qui appartient à M. Arnold Gosselin, a obtenu une mention très honorable, et se nomme *Figaro* dont il semble avoir la finesse et la ruse.

Dans la neuvième classe, nous trouvons les bassets griffons et *Golette II*, chienne de Vendée à M. Baize, enlève facilement le 1^{er} prix, pour laisser à *Tumbour*, de même race et au même propriétaire, le 2^e prix. Ce sont de beaux animaux, tous les deux, et qui ont dû attirer des compliments mérités à leur heureux propriétaire.

La dixième classe comprend les beagles et harriers qui avaient droit à deux prix. Le 1^{er} a été attribué sans contestation possible au n° 33 répondant au nom de *Ravaude* chienne beagle d'une rare beauté, une merveille en miniature, appartenant à M. Lamaignère, à qui j'en fais mes sincères compliments. C'est un véritable bijou.

SUCCURSALE DES CYCLES MEDINGER

A. REYNARD
DIRECTEUR
Avenue de Saxe, 176, LYON

Le 2^e prix a été enlevé par *Epinette de Caritat*, n° 31, à M. le comte de S. de Montal, qui ne le cède guère à *Ravaude* pour la pureté des formes et la délicatesse d'ensemble; jolie paire de chiennes qu'il serait bon de réunir dans les mêmes mains.

Deux mentions très honorables et une honorable ont été, dans cette même classe, remportées par les n°s 30, 32 et 29.

Enfin la **onzième et dernière** classe, qui comprenait les briquets, les roturiers de la race, qu'il ne faut pas mépriser, car ils ont plus souvent des qualités de chasse que leurs frères plus aristocratiques, avaient aussi droit à deux prix.

Le premier est échu à *Géranium*, n° 34, appartenant à M. Lamaignère, joli griffon nivernais, plein d'entrain et de feu et qui doit joliment pousser un lièvre à en juger par la vivacité de ses yeux et de ses mouvements. Le 2^e prix a été remporté par le n° 39, gentille chienne briquette d'Artois répondant au nom de *Fanfare* et appartenant à M. Louis de la Rivière. Deux mentions honorables ont été ajoutées dans cette classe pour les numéros 35 et 40, *Goliath* et *Belle*, le premier à M. Lamaignère, le second à M. Arnold Gosselin, chacun fort bien dans leur genre et digne, de leur récompense.

Il y avait deux prix d'honneur et trois prix spéciaux à distribuer aux diverses classes de chiens courants de l'Exposition de Dijon, le juge n'a pas eu de peine à les placer.

Le prix d'honneur (n° 1), 50 fr. au propriétaire du plus beau chien courant des classes 4 et 7 (mâle ou femelle) a été enlevé par le n° 11, *Stella*, chienne de race porcelaine qui faisait l'admiration de tous les connaisseurs et qui était vraiment irréprochable dans ses formes, dans la beauté de sa tête, de ses yeux, en un mot un véritable type de cette race, trop rare encore et dont elle est le véritable et pur représentant.

Le prix d'honneur n° 2, 50 fr. au propriétaire du plus beau chien courant des classes 8, 9, 10 et 11 a été conquis par *Rodrigue de Bapeaume*, chien basset d'Artois tricolore, à M. Maurice Lecœur, dont j'ai déjà dépeint les qualités à l'occasion du premier prix qui lui a été attribué dans la huitième classe. Cette double récompense lui était due, tant il est rare et difficile de rencontrer un basset qui réunisse autant de qualités de tout genre.

Souhaitons qu'il fasse souche de nombreux rejetons qui lui ressemblent et il aura bien mérité des veneurs qui aiment cette vieille et excellente race qui leur procure de si douces jouissances dans la chasse du même gibier.

Le prix spécial : 100 fr., offerts par la Société de répression du braconnage de la Côte-d'Or, au plus beau chien courant (chien ou chienne) a été remporté par *Bélisaire*, la splendide chienne anglo-saintogeoise de M. Bailly-Lefebvre.

Le second prix spécial consistant en un objet d'art offert par M. Becoulet, au plus beau chien courant de race française appartenant à un propriétaire de la Côte-d'Or, revenait de droit à la merveilleuse chienne de porcelaine *Stella* (1^{er} prix de sa classe et prix d'honneur) appartenant à M. Moyne-Jaqueminot, de Savigny-sous-Beaune (Côte-d'Or).

Enfin, le troisième prix spécial, un panier de 6 bouteilles de Champagne Louis Roederer, offert par M. Chanard, au propriétaire du plus beau beagle (chien ou chienne) a été dévolu à la charmante *Ravaude*, à M. Lamaignère, premier prix de sa classe, sans qu'aucun de ses congénères en puisse être jaloux!

Et maintenant heureux lauréats, travaillez pour l'année prochaine pour conserver vos triomphes! et vous moins fortunés confrères en St-Hubert, ne vous découragez pas et, par votre persévérance et les exemples que vous avez eu sous les yeux, dans cette belle Exposition, tachez de distancer vos heureux concurrents et permettez-moi de vous dire au revoir en vous souhaitant tous les succès dont vous vous rendez dignes en vous piquant d'honneur et de noble émulation dans cette étude si attrayante du perfectionnement de la race canine, qui contribue si loyalement à nos plaisirs de chasse et nous donne en outre bon nombre d'autres satisfactions par sa gentillesse, son attachement et sa fidélité.

Dr COLLOT.

TIR AUX PIGEONS

Tirs aux Pigeons d'Ostende

24 août. — Prix de 2,500 fr. (handicap). — Un pigeon. 40 tireurs. 1. M. Majno (27 m.), 9/6 gagne 1,400 fr. et reçoit la médaille d'or; 2. M. Robinson (28 m.), 9/10 gagne 700 fr.; 3. M. Flint (20 m.), 8/10 gagne 400 fr.

La poule réglementaire (un pigeon à 27 mètres) a été gagnée par MM. C. Robinson et Paul Gervais.

25 août. — Prix 5,000 fr. (handicap). — 48 tireurs. — Un pigeon. — 1. M. le chevalier O. de Melosse, 24 1/2 11/11 gagne 1,566 fr. et une médaille d'or; 2. Mouton, 26 1/2 10/11 gagne 1,566 fr.; 3. Vandueidt, 24 m, 10/11 gagne 1,560 fr.; 4. baron de Blommaers, 24 m. 6/7 gagne 300 fr.

La poule réglementaire (un pigeon à 27 mètres) a été gagnée par MM. Paul Gervais et Paderzoli.

26 août. — 5,000 fr. et une médaille d'or. — Handicap. — 47 tireurs. — 4. M. Van Langendonck (24 m. 1/2), 16/16 gagne 1,850 fr. et reçoit la médaille; 2. M. Mouton (27 m. 1/2), 15/11 gagne 1,850 fr.; 3. M. de Robinson (28 m.), 12/13 gagne 1,000 fr.; 4. M. Crespi (27 m.), 10/11 gagne 800 fr.

M. Crespi gagné la poule réglementaire.

27 août. — Prix de 2,500 fr. et une médaille d'or (handicap). — 40 tireurs. — 1. Hopwood (25 m.), 10/11 gagne 1,400 fr. et la médaille; 1. De Roberts (29 m.), 10/11 gagne 700 fr.; 3. M. le baron de Montpellier (22 m. 1/2), 7/8 gagne 400 fr.

M. Mayno gagne la poule réglementaire.

29 août. — 5,000 fr. et médaille en or (handicap). — 36 tireurs. — 1. M. le chevalier d'Idewalle (24 m.), 14/14 gagne 1,233 fr. et la médaille; 2. M. le baron de Dorlodot (23 m. 1/2), 13/14 gagne 1,333 fr.; 3. M. di Napoli (23 m.) 13/14 gagne 1,333 fr.; 4. MM. Lonhienne (24 m. 1/2) et de La Croix (25 m.), 9/10 partagent 1,000 francs.

Poule réglementaire, (1 pigeon à 27 mètres). Gagnant: M. Mechelyneck.

Réparations d'armes en tous genres, **E. KEISER**, rue Garibaldi, 218, LYON.

SPORT NAUTIQUE

ROWING

Cercle de l'Aviron. — Dimanche dernier une équipe en yole de mer composée de MM. Seux, David, Clerc Francisque et Barrut, barrée par Lalaimode, s'embarquait sous l'arche du pont Morand et remontait le Rhône jusqu'au canal de Jonage.

A part l'embarquement et le débarquement, rendus difficiles par les dangereux remous de la pile du pont, le voyage s'est effectué sans incident.

On ne saurait trop recommander les sorties de ce genre aux jeunes équipiers, en les encadrant par d'anciens rameurs de façon à éviter tout risque d'accident; on les habitue ainsi à ramer avec sang-froid dans les remous et les tourbillons et à ne pas perdre la tête dans les passages difficiles.

Fête du Garage. — Demain dimanche, comme nous l'avons déjà annoncé, le Cercle de l'Aviron organise la fête annuelle de son garage de la Belle-Allemande.

Les organisateurs n'ont rien ménagé pour donner à cette réunion intime tout l'attrait possible.

La place d'honneur est naturellement réservée au

sport nautique et nous pourrions assister à une course originale de trois huit de pointe, montés l'un par des rameurs mariés, le second par des rameurs près de l'être et le dernier par les célibataires endurcis. Chacune de ces équipes comptera des rameurs connus dans le rowing et les chances nous semblent égalisées. Après les régates, on passera aux jeux aquatiques qui promettent d'être particulièrement intéressants, à citer une joute monstre organisée par nos rameurs ; des défis sont déjà lancés entre nos plus solides équipiers et chacun promet d'en découdre et de ne pas se laisser ébranler facilement.

Défi original relevé. — Nous apprenons que le Cercle de l'Aviron vient de relever le défi original lancé par l'Encouragement de Paris à toute équipe dont l'âge additionné des quatre rameurs donnerait un minimum de 150 ans.

L'équipe *Druides* présentée par le Cercle de l'Aviron sera composé de : MM. Seux, 31 ans ; Wettengel, 32 ans ; Francis Piot, 34 ans ; Raymond Benolt, 54 ans. Au total, 151 ans.

La course se fera sur une distance de 3,000 mètres en ligne droite et en outrigger à 4 de pointe.

Le Cercle demande, en outre, à ce que le match se courre le dernier dimanche de septembre, dans un bassin choisi sur Saône.

Le Cercle attend le retour d'équipiers en ce moment absents pour relever le second défi lancé par la même société, à toute équipe à 8 rameurs donnant 300 ans d'âge au minimum.

GIËSSE.

JOUTE ET JOUEURS

La Joute dans le Midi.

Comme il est du devoir du propagateur de formuler les critiques et de donner des conseils, il nous paraît intéressant de faire connaître à tous les admirateurs de ce genre de sport nos appréciations sur la façon dont cet exercice se pratique dans presque tout le Midi de la France ; estimant, en outre, qu'il y a un intérêt sérieux à développer les avantages et les inconvénients de chaque méthode, pour favoriser l'éclosion de nouveaux groupements et arriver ainsi à l'organisation de concours régionaux.

La joute du Midi ne ressemble que de loin à la joute des rives du Rhône. L'embarcation des jouteurs est une sorte de chaloupe, haute de bords, de forme assez gracieuse et rappelant les galères d'autrefois.

Elle peut contenir une vingtaine de personnes, en y comprenant les huit rameurs qui, entre parenthèses, manœuvrent habituellement, avec un ensemble admirable, un long et lourd aviron basculant sur le bordage, retenu seulement par une cheville mobile.

L'estrade sur laquelle est placé le jouteur est une sorte de tremplin s'inclinant en arrière par une pente de 50 degrés sur une hauteur d'environ trois mètres au-dessus du niveau de l'eau.

Ce tremplin, appuyé sur la poupe, est amarré au plancher de la fougure, de manière que le poids de l'ensemble, ne nuise pas à l'équilibre de la chaloupe. A son extrémité se trouve une petite plateforme, juste assez grande pour permettre à l'homme de se fendre un peu, afin de résister aux coups de l'adversaire.

Chaque jouteur se tient là, debout, armé d'une perche longue de 2 mètres 50 sur 5 centimètres de diamètre environ. Cette perche porte à son extrémité, un crampon de fer dentelé, destiné à pénétrer dans le bouclier du jouteur adverse.

Ce bouclier a la forme d'un écusson légèrement évasé, d'une largeur et d'une hauteur très suffisantes pour abriter tout le buste d'un homme. Il est porté par le jouteur comme les gladiateurs romains tenaient leurs boucliers en combattant.

Au signal donné par le patron (chef) de chaque barque, les tambourins et les hautbois, assis sur l'avant, se mettent à jouer un air de farandole antique. Aussitôt, les rameurs lancent leurs avirons et les gondoles s'avancent à la rencontre l'une de l'autre en se croisant à gauche.

Pendant cette marche en avant, chacun des adversaires, du haut de sa plateforme, fait tourner sa lance au-dessus de sa tête, comme une bravade ou un défi.

Lorsque les deux chaloupes sont près de se croiser, le jouteur se campe en se fendant légèrement ; relève sa lance en la pointant dans la direction de son adversaire et, quand celui-ci est à la portée voulue, allonge brusquement l'avant-bras ; les crampons entrent dans les boucliers en écaillant le bois, et le plus faible ou le plus mal équilibré, tombe à l'eau !...

Il est de règle qu'un jouteur mouillé, celui qui perd son bouclier ou laisse échapper sa lance, est hors de combat. Seuls ceux qui sont restés secs, continuent la lutte jusqu'à ce qu'il ne reste qu'un seul vainqueur.

A dire vrai, si cette façon de jouter joint à un attrait particulier l'avantage de développer la force musculaire et l'adresse, elle comporte aussi quelques dangers pour ceux qui se livrent à cet exercice. Dangers faciles à éviter, si l'on veut prendre quelques précautions.

La forme du bouclier, par exemple, ne me paraît pas présenter des garanties suffisantes de sécurité pour la face du jouteur ; les ricochets de la lance sont fréquents et, quand ils se produisent de bas en haut — ce qui arrive quand le jouteur veut porter à son adversaire un coup lancé — le crampon de fer risque de causer de graves accidents.

Nombreuses aussi, sont les passes sèches. Ainsi, pendant le dernier exercice que j'ai vu exécuter par les jouteurs Cellois, les deux derniers jouteurs ont fait six passes nulles ; ce n'est qu'à la septième passe, que l'un d'eux est tombé, non sans avoir, dès la quatrième passe, enlevé une partie de la joue de son adversaire qui, très courageusement, a continué la lutte et est resté le champion du jour.

Il est juste de reconnaître que le vaincu de cette dernière passe, avait déjà fait tomber cinq adversaires avant d'être renversé à son tour, et que la fatigue peut être invoquée — à la rigueur, — pour enlever une feuille à la couronne du champion qui n'avait eu, lui, qu'une passe heureuse avant de se mesurer avec son concurrent malheureux.

Si le bouclier, tout en conservant cette forme évasée qui le fait mieux porter sur les parties du corps qui sont à couvrir, possédait — surtout dans sa partie supérieure — des cannelures transversales, empêchant le glissement du crampon, le danger serait évité.

L'élévation du tremplin, si agréable à l'œil du spectateur, présente deux inconvénients également assez sérieux. Le premier, c'est que cet exercice ne peut avoir lieu que par une grande profondeur d'eau ; le deuxième, c'est que le jouteur tombant d'une pareille hauteur, risque de se briser sur un enrochement ou de s'enliser la tête la première dans la vase ou le sable mouvant.

Demander aux jouteurs du Midi d'apporter quelques modifications à leur méthode, est peut-être aller un peu vite ; car, dans ce sport comme dans beaucoup d'autres, la routine est souvent bien difficile à déraciner, mais leur faire comprendre que l'adoption d'améliorations de leur système de bouclier et de réduction dans la hauteur du tremplin, les garantiraient des accidents et leur permettraient de faire de nombreux prosélytes, ne sont pas, à mon avis, des conseils à dédaigner.

La sécurité, au point de vue de l'émulation et de l'enrôlement de la jeunesse, est indispensable à la propagation de tous les exercices sains et virils qu'il est de notre devoir d'encourager.

A. POULAILLON.

TIR

Chronique du Tir

Le cri d'alarme est encore une fois jeté.

Le Tir se meurt.

L'article de Montellier, dans le dernier numéro du *Lyon-Sport*, donne la note exacte de la situation. Tout commentaire amoindrirait la portée qu'il doit avoir.

A qui la faute ? me direz-vous.

A l'Etat, et comme l'Etat c'est nous, il faut donc en conclure que le tir meurt par la faute des tireurs.

Pourquoi les milliers de tireurs français, aussi bons et même meilleurs électeurs que certains politiciens, ne pourraient-ils exiger de leurs élus des mesures propres à sauvegarder les intérêts du tir en France ?

Je laisse à de plus compétents que moi le soin d'établir un programme tendant à faciliter la tâche des Sociétés de Tir qui existent encore et qui se maintiennent si difficilement.

Il est un point cependant sur lequel j'insisterai d'une façon toute particulière.

Il faudrait arriver à obtenir du ministre de la guerre la délivrance absolument gratuite des cartouches 79-83 encore en abondance dans tous nos arsenaux et cela pour toutes les sociétés, civiles et mixtes, car jusqu'à ce jour seules les sociétés de tir de l'armée territoriale ont eu cet avantage.

Une autre question, également importante à fixer, et qui intéresse un grand nombre de tireurs, est celle concernant la libre détention d'une arme dite de guerre.

Quoi de plus ridicule que cette enquête faite pour savoir si vous pouvez ou ne pouvez pas être autorisé à avoir chez vous un fusil tirant la cartouche de guerre ?

Il suffit d'être mal avec son concierge ou ses voisins, pour se voir refuser cette autorisation.

Ce qu'il y a encore de plus curieux, c'est de voir, après enquête et autorisation, l'heureux possesseur d'un Gras ou d'un Lebel, soumis à une réglementation absurde. Il doit représenter son arme à toute réquisition des autorités civiles ou militaires et, quoique l'ayant payée de ses propres deniers, se voir retirer l'arme suivant le bon plaisir des dites autorités.

La loi vous interdit toute détention d'armes et de munitions de guerre.

Le ministre vous vend des armes et des munitions de guerre.

Pourquoi alors toutes ces restrictions, toutes ces enquêtes, tous ces embêtements ?

Croyez-vous que tout cela n'est pas fait pour décourager le plus enragé des tireurs ?

HERBÉ.

COMMUNICATIONS

Société de Tir de Lyon. — Dimanche, 4 septembre, concours public (au centre) à 200 mètres. Tir dans les trois positions pour les armes de guerre réglementaires, debout et à genou pour les armes de précision. Chaque tireur pourra faire trois cartons dont le meilleur seul comptera pour le classement.

Une montre aux armes de la Société et quatorze autres prix en médailles et diplômes, seront distribués aux lauréats. Médailles du nouveau coin et diplômes du nouveau modèle.

Nota. — L'omnibus du Stand part du pont Morand, rive gauche, toutes les heures, à partir de 11 heures.

Société des Tireurs du Rhône. — Dimanche, 4 septembre 1898, concours public mensuel au stand de la Doua.

1^{re} catégorie, concours public à la série ; 2^e catégorie, tir au centre, concours public ; 3^e catégorie, réservée aux sociétaires tireurs de 2^e classe.

Dans chaque catégorie, un avantage de deux cartouches est accordé dans les positions debout et à genou. Cent dix francs de prix. Ouverture du tir à huit heures, fermeture à six heures.

Déjeuner au stand, à midi.

Union des Sociétés de Tir de France. — *Championnat de la Jeunesse.* — C'est avec plaisir que nous prenons connaissance du palmarès de cette épreuve annuelle, et que nous y constatons le succès remporté par la *Société des Touristes Lyonnais*. Voici le classement de ses sociétaires y ayant participé :

1^{re} épreuve (classement au centre) : 9^e, Rousset Marius ; 23^e, Jullien Simon.

2^e épreuve (classement à la série) maximum 60 points : 1^{er}, Rousset Marius, 55 points ; 4^e, Jullien Simon, 52 ; 39^e, Veyrière Pierre, 34.

Chacune de ces catégories comprenait 50 prix. Les 10 premiers classés dans la 2^e se rendront à Paris, les 15, 16 et 17 octobre, pour la 3^e et dernière épreuve : ces 10 tireurs se répartissent ainsi : 3 de Lyon (dont 2 des Touristes Lyonnais) ; 2 de Mostaganem (Algérie) ; 2 de Dijon ; 1 de Nancy ; 1 de Castres et 1 de Champigneulle (Meurthe-et-Moselle). Le titre de champion sera donc chaudement disputé.

ANNECY. — *Société de Tir mixte d'Annecy.* — Nos meilleurs tireurs se donnent tous les dimanches rendez-vous au Stand, très bien installé, grâce au dévouement du Comité.

Les séances ont lieu de 9 h. à 11 h. et de 2 h. à 4 h. 1/2.

Une buvette très bien tenue par M. Girod du Café Central, est installée au Stand.



CYCLISME

NOS VÉLODROMES

Lyon, 30 août 1898.

Monsieur le Directeur du *Lyon-Sport*.

Le *Lyon-Sport* du 13 août dernier contenait une lettre de M. Guelpa, directeur du vélodrome de la Tête-d'Or, malmenant un peu tout le monde, et qu'il est impossible de laisser passer sans y répondre et sans remettre les choses au point.

Je pensais que des personnes, plus autorisées qu'un simple unioniste, auraient déjà pris cette initiative ; c'était le rôle, le devoir même des dirigeants de la section du Rhône de l'U.V.F. qui a été directement mise en cause.

Soit dédaigneuse indifférence de leur part, soit volontairement arrêtée d'ignorer la lettre en question, ou toute autre raison, personne n'a répondu.

Je viens donc, Monsieur le Directeur, solliciter un peu de place dans vos colonnes, pour publier ces quelques lignes qui apporteront mon humble avis sur l'actuelle et brûlante question : *du Sport et de nos Vélodromes*.

M. Guelpa ne craint pas de dire tout d'abord « qu'il n'est pas de ville aussi peu cycliste que Lyon ou, tout au moins, où les sociétés fassent moins pour le Sport ». Pour sa gouverne, je pourrais lui faire observer qu'il n'y a pas moins de dix mille cyclistes dans notre ville : donc, elle est cycliste ; quant aux sociétés — et elles sont assez nombreuses, il me semble, — elles font courir toutes ou moins deux épreuves de championnats — vitesse au fond — et si elles organisent des réunions sur piste, ce que toutes font ou à peu près, ce sont des réunions privées, et cela avec juste raison, car, que M. Guelpa le sache, si les sociétés ont été créées et mises au monde, ce n'est pas pour faire du sport un commerce ; elles laissent ce soin aux directeurs de vélodromes, ce que M. Guelpa n'a pas l'air de vouloir comprendre.

M. Guelpa dit encore plus loin : « Quant aux négociants du Cycle, tous ont plus le souci de leur bien-être personnel que du sport dont ils vivent ». Mais, morbleu ! les négociants du Cycle sont des commerçants comme les autres et, comme tels, leur but est de s'assurer une honnête aisance, comme le ferait

d'ailleurs M. Guelpa, si son vélodrome lui procurait assez de « vil métal ». Mais, voilà : tous les commerçants ne sont pas logés à la même enseigne.

Assez irrévérencieusement, M. Guelpa ajoute qu'il n'a jamais voulu être le barnum de la Tête-d'Or, mais qu'il voulait fonder dans le vélodrome une Académie de sport sous toutes ses formes !!!

L'appellation de barnum, appliquée aux directeurs de vélodromes, me paraît assez déplacée, car feu Barnum n'exhibait que des phénomènes. C'est peu flatteur pour nos coureurs.

Je pourrais encore apprendre à M. Guelpa que les vélodromes ont été destinés, jusqu'à ce jour, exclusivement aux cyclistes. Leur affectation à d'autres sports me paraît assez difficile, à moins qu'on veuille y faire des courses de patins à roulettes, ce qui est aussi un sport, et même très répandu.

M. Guelpa attribue la décadence du sport à trois raisons :

- 1° L'exigence des coureurs ;
- 2° L'exigence des sociétés cyclistes ;
- 3° Le mauvais état de nos pistes.

1° Les coureurs sont exigeants ! Mon Dieu ! c'est leur droit et ils le sont aussi bien pour les directeurs de Paris, Roubaix ou Genève que pour ceux de Lyon.

Ils font du commerce avec leurs jambes, comme M. Guelpa en fait avec son vélodrome.

2° Les membres de nos sociétés sont des gens exigeants qui vont décourageant un agent intelligent qui s'appelle directeur !!! Soyons indulgent et disons à M. Guelpa que lorsque un cycliste quelconque, membre d'une Société ou indépendant, arrive au vélodrome pour assister à une réunion de courses, il en veut pour son argent. S'il est déçu, il ne revient plus et c'est le cas pour beaucoup d'entre nous.

3° Enfin nos pistes sont en mauvais état. Là, je n'aurai garde de contredire M. Guelpa, mais est-ce aussi la faute aux sociétés lyonnaises ? N'insistons pas.

Plus catégorique, M. Guelpa affirme plus loin que ni l'U.V.F., ni la F.C.L. n'ont rien fait pour donner de la vie à Genas et à Tête-d'Or. Et, d'abord, quel est le rôle de ces deux fédérations ? M. Guelpa semble l'ignorer : celui de régir le sport par des règlements strictement appliqués et non de se faire les managers des vélodromes.

« Du reste, l'une, la F.C.L. est née de l'illogisme de l'autre », ajoute M. Guelpa. Voilà qui dépasse les bornes du franc-parler et qui pourrait être qualifié sévèrement. Une simple question à M. Guelpa : Puisque l'U.V.F. est si illogique, pourquoi s'est-il empressé de s'y faire inscrire comme membre individuel ? Le plus illogique des deux n'est donc pas celui qu'on pense.

Et, enfin, voilà où perce le bout de l'oreille, et qui semble être comme l'appel désespéré à la caisse de la section lyonnaise de l'U.V.F. : « Qu'est l'U.V.F. ? Une grande société qui a son siège à Paris avec des délégués en province, attirant à elle le plus de membres possible, à la grande satisfaction du comité directeur, qui peut ainsi donner à Paris de grandes réunions dotées de grands prix au profit de ses grands vélodromes, tandis qu'à Lyon les réunions se donnent avec les deniers (ô mot cruel et énigmatique pour M. Guelpa !) des directeurs ; tant pis pour eux si elles se soldent en déficit. »

Disons à M. Guelpa, qui ignore cela aussi :

1° Que la section lyonnaise de l'U.V.F. est autonome, qu'elle se régit elle-même, ce qui fait sa prospérité, et que l'argent de ses membres reste dans la caisse de Lyon et qu'il n'est pas destiné (oh non !) à alimenter celle du vélodrome de la Tête-d'Or ;

2° Que l'U.V.F. n'a organisé à Paris qu'une grande réunion, au Parc des Princes, celle du grand prix de l'U.V.F. ;

3° Que l'argent des Uvéfistes français n'a pas pour but de profiter aux vélodromes ;

4° Et qu'enfin, pour être directeur d'un vélodrome, il faut avoir « le nerf de la guerre » sans lequel ici-bas rien ne peut aller, le plus sage étant, dans le cas contraire, de laisser la place à ceux qui en ont, ce que n'a pas su faire M. Guelpa qui

s'est trop laissé bercer par ses utopies académiques ce qui a malheureusement amené la décadence de nos vélodromes, partant celle du sport à Lyon.

UN UNIONISTE.

COURSES ET RÉUNIONS

Cyclophile Vaisois. — Le Cyclophile vaisois a fait courir, dimanche dernier, son championnat annuel de fond, 100 kilomètres, sur la route de Lyon à Mâcon. Par suite d'accidents de machines, deux coureurs seulement ont effectué le trajet dans sa totalité, ce sont : 1. Laurent Ekerlin, en 3 h. 4 ; 2. H. Morel, en 3 h. 34' 35".

Le départ était donné par M. Perdrix, assisté de MM. Margoulet, chronométrateur ; Brunet, Combier, Mélinant, Morel aîné. Contrôleurs au virage : MM. Rey et Joannon Pierre.

M. Mingot, masseur, donnait ses soins intelligents aux arrivants.

Rapid-Club. — Par un très beau temps, le Rapid-Club, société affiliée à l'U. V. F., a fait courir dimanche matin ses championnats de fond sur la route officielle de l'Union Vélocipédique de France Lyon-Morestel-Passin et retour.

Voici les résultats :

Championnat, juniors. — 1. Paleiron, en 3 h. 5'45" ; 2. Serre, 3 h. 28" ; 3. E. Fangeau, 4. Comtet, 5. Korbo.

Championnat, vétérans, de Lyon à Crémieux et retour. — 1. Arbant, en 2 h. 21" ; 2. Routin, 2 h. 52" ; 3. Pétrieux, 3 h. 16.

Parmi les membres du jury : MM. Fangeau, le sympathique président du Rapid-Club ; Rigard, président du Cyclophile Villeurbannais ; F. Deloger, délégué sportif de l'U. V. F., et les membres du Rapid-Club.

CHAMBERY. — Dans sa dernière réunion, le Vélo-Club de Chambéry a fixé au dimanche 18 septembre son championnat de fond bi 100 kilom. qui avait été remis par suite d'accident survenu à un des meilleurs coureurs devant prendre part à cette épreuve. La course se fera cette année sur le pourtour de l'ancien Bhamp de Mars (piste de 1270 mètres) ; nul doute que cette course reviendra à Calabrin, le champion du Haut-Rhône, qui est très en forme en ce moment.

Le grand handicap qui doit être couru entre tous les membres du club sur une distance de 25 kilomètres a aussi été fixé au 2 octobre prochain. Il se courra sur la route de Chambéry à St-Pierre d'Albigny

GRENOBLE. — Les championnats de fond de l'Union Cycliste Grenobloise. — Comme nous l'avons annoncé, l'U. C. G. a fait courir dimanche ses championnats de fond. Privée de ses meilleurs coureurs qui ont démissionné du club à la suite des récents incidents que nous avons enregistrés ici, l'U. C. G. ne se vante guère des résultats obtenus cette année.

Voici ces résultats :

Championnat professionnels (100 kil.) Départ du pont du Drac à 5 h. 21', arrivée à l'Esplanade de la Porte de France : 1. Col, 8 h. 49" ; 2. Ferrand, 8 h. 55" ; 3. Allard Jacquin, 8 h. 57".

Championnat amateurs (40 kil.) Départ du pont du Drac à 5 h. 21'. Arrivée à l'Esplanade de la Porte de France : 1. Prudhomme, 7 h. 19" ; Turac, 7 h. 19' 17" ; 3. J. Buisson, 7 h. 20" ; 4. Nier, 8 h. 41" ; 5. Picard, 8 h. 7" ; 6. Frédéric, 8 h. 13".

Championnat vétérans (40 kil.) Départ de l'Esplanade à 5 h. 55', arrivée à l'Esplanade : 1. Laurent, 7 h. 27" ; 2. Darrou, 7 h. 40".

Peu de monde au départ, moins encore à l'arrivée.

⚾ **La piste cyclable du cours St-André.** — Nous avons, il y a quelque temps déjà, entretenu nos lecteurs de l'idée gigantesque née dans le cerveau d'un sportman, d'établir tout le long du cours Saint-André (8 kil.) une piste cyclable unique en France. Plusieurs empêchements n'ayant pas permis d'étudier d'une façon suivie cette très importante question, le projet est tombé à l'eau... On n'en reparlerait plus si, ces jours derniers, un de nos confrères grenoblois ne l'avait remise sur le tapis... ce qui a provoqué une réunion de nos trois clubs cyclistes. A l'issue de cette réunion, les membres présents décidèrent de faire parvenir à la presse locale et régionale la note suivante :

« Hier soir, les bureaux des trois sociétés cyclistes de Grenoble ont eu une réunion pour discuter la question de la piste du cours Saint-André et l'affectation des fonds de la souscription ouverte par elles à cet effet, il y a quelque temps.

« Il a été expliqué que le « Touring-Club », n'ayant pas officiellement retiré son offre de subvention de 1.800 fr., et tout faisant supposer que celle-ci serait maintenue, ce projet d'établissement d'une piste cyclable ne devait pas être considéré comme abandonné.

« La Commission a décidé de faire auprès du « Touring-Club » les démarches nécessaires pour connaître sa réponse définitive.

« La commission a décidé, en outre, de faire rentrer immédiatement le montant des dernières listes non encore recouvrées et de déposer les fonds de la souscription dans une banque, en attendant la réponse du « Touring-Club. »

« Si, par impossible, ce dernier retirait sa souscription, le Comité se réunira de nouveau pour statuer sur l'emploi des fonds en caisse.

« Les délégués du « Vélo-Club » de « l'Union Cycliste » et de la Pédale ».

Nous n'avons plus qu'à attendre !...

Un nouveau club cycliste à Grenoble. — Une nouvelle société cycliste est en voie de formation à Grenoble... grâce aux récents incidents de l'Union Cycliste.

Le nouveau club, principalement composé de coureurs, aura pour double but : 1° de former des coureurs, de les soutenir, de défendre leurs intérêts; 2° de former des cyclistes aptes à entrer dans la vélocipédie militaire et à rendre des services à l'armée par une instruction spéciale.

Tout en applaudissant au but éminemment patriotique de notre nouveau club cycliste, nous souhaitons bonne chance aux organisateurs dévoués de ce club.

N. MABLE.

VIENNE. — Le Comité de la fête de St-Maurice avait organisé, dimanche, une course locale de Vienne aux Roches-de-Condrieu et retour, soit en tout 24 kil.

Claudius est arrivé premier, couvrant la distance en 49' 10" devant Pichon à 20 mètres. Chabanne était troisième et Denobly quatrième.

COURSES A VENIR

Union Vélocipédique de France.

Le personnel consulaire de la section du Rhône s'est réuni, le 1^{er} septembre, au siège social pour organiser son championnat de fonds sur route, 100 kilomètres.

Il a été décidé que ce championnat se courra, le 25 septembre, sur la route Lyon-Morestel et retour. Ce championnat ne sera ouvert qu'aux unionistes ou membres de sociétés affiliées habitant le Rhône et ayant couru une des épreuves de 100 kilomètres de cette année.

On s'inscrit chez le chef-consul 5, rue de l'Hôtel-de-Ville. Droit d'inscription : 1 fr.

De nombreux lots et médailles seront distribués.

Fêtes Sportives et Festivals de Belley (11 et 12 septembre).

Samedi, 10 septembre. — A 8 heures 1/2. Retraite aux flambeaux.

Dimanche, 11 septembre. — **Matin** 8 heures et 10 heures 1/2. Réception des sociétés à la gare. — Direction de Saint-André à 8 heures. — Direction de Virieu à 10 heures 1/2. 9 heures. Arrivée des courses de sociétés de cyclistes. 11 heures. Vin d'honneur offert aux invités sous la Grenette.

Soir, 2 heures. Défilé des sociétés. 3 heures. Exécution du morceau d'ensemble sur la place des Terreaux. Distribution des médailles commémoratives. 4 heures. Concerts à la Guinguette; Grande-Rue; au kiosque de la Promenade; Place de la Promenade. Fête de gymnastique sur la Promenade; assaut d'arme. Distribution des prix aux gagnants des courses de sociétés de cyclistes. 7 heures. Illuminations générales. 7 heures 1/2. Feu d'artifice à la Guinguette. 8 heures. Grande retraite illuminée. 9 heures. Grand bal champêtre sur la Promenade; bal sous la Grenette; fête foraine sur la Promenade et le Mail.

Lundi, 12 septembre. — Grandes courses vélocipédiques.

7 heures. Course régionale, 50 kilomètres. — 1^{er} prix, un objet d'art, 40 fr.; 2^e prix, id., 20 fr.; 3^e prix, id., 12 fr.; 4^e prix, 2 bouteilles de Champagne; 5^e prix, 1 id.; nombreux prix en nature.

7 heures 1/2. Course internationale, 5 kilomètres. — 1^{er} prix, espèces, 50 fr.; 2^e prix, id., 30 fr.; 3^e prix, id., 20 fr.

10 heures. Courses de vitesse, 3 kilomètres. — 1^{er} prix, espèces, 50 fr.; 2^e prix, id., 30 fr.; 3^e prix, id., 20 fr.

NOTA. — Ce règlement des courses annule le précédent.

Soir, 2 heures. Musique en ville par l'Ondine. 2 heures 1/2.

course de cerceaux. 3 heures. Courses de boileux. 4 heures. Jeux sur la Promenade. 5 heures. Concert sur la place des Terreaux. 7 heures. Illuminations. 8 heures 1/2. Retraite aux flambeaux. 9 heures. Bal sous la Grenette.

Dimanche 18 (retour de la fête). **Soir, 3 heures.** Musique en ville par l'Ondine et la Société musicale. 4 heures. Jeux sur la Promenade; concours de grimaces; courses en sac, etc. 5 heures. Concert sur la place; ascension d'un ballon. 8 heures 1/2. Retraite aux flambeaux. 9 heures 1/2. Bal sous la Grenette.

Une course de 200 kilomètres

ST-ÉTIENNE. — La course de St-Etienne-Charlieu et retour (200 kil.), qui se dispute cette année pour la seconde fois, sera dotée de très beaux prix. Le Conseil municipal de notre ville a voté une somme de mille francs pour être affectée au premier arrivant.

Pour tous renseignements, s'adresser au docteur Granjon-Rozet, président de la Fédération des Sociétés cyclistes, de St-Etienne, 3, rue du Général-Foy.

DIJON. — L'épreuve annuelle du Championnat de la Côte-d'Or, 100 kil. sur route, qu'organise le Vélo Club Bourguignon pour le 20 septembre sera cette année très intéressante.

Parmi les coureurs qui se préparent en vue de cette épreuve Bergey, Paquette, Timonet, Bresson, du côté des professionnels; Charlot et Schœnhaupt, du côté des amateurs, ce dernier s'entraîne à Bourges actuellement.

Les engagements sont reçus au V. C. B., café Américain, rue Lamouroye, Dijon.

On annonce, d'autre part, pour ce mois-ci une grande épreuve de 100 kilom. internationale.

Cette course qui aura lieu au Vélodrome du Parc, comportera des allocations très élevées. Nul doute que nos meilleurs coureurs parisiens viennent y prendre part.

A bientôt les détails du programme.

THIZY. — A l'occasion de la fête patronale des 10, 11 et 12 septembre 1898, de grandes courses vélocipédiques sont organisées par le Vélo-Club Thizien, sous la présidence d'honneur de M. Louis Moncorgé, conseiller général et maire de Thizy.

Les prix affectés aux différentes épreuves s'élèvent à 1.500 francs. Voici le programme:

Dimanche, 11 septembre, à 7 h. du matin: 1^o Course réservée aux membres du Vélo-Club Thizien: 20 prix objets d'art, valeur 300 fr. — Distance à parcourir 28 kilomètres sur route. Itinéraire: Route Saint-Victor-Amplepuis, route de Cublize, bifurcation à gauche Bancillon, Saint-Jean-la-Bussière, arrivée à Thizy, rue Gambetta. — A chaque tour, contrôle volant au Bancillon et signature de la feuille de contrôle en face les Halles.

Dimanche, à 2 heures du soir. — 2^o Grand Prix de Thizy (Internationale). Distance à parcourir 84 kilomètres; même itinéraire que la course précédente — 3 fois le parcours — arrivée place du Commerce. Prix: 500 fr. au 1^{er}; 200 fr. au 2^e; 80 fr. au 3^e et 40 fr. au 4^e.

1^o **Lundi, 12, à 8 heures du matin:** Grande course ouverte à tous les coureurs non classés de l'Internationale. Distance à parcourir 56 kilomètres — même itinéraire que les courses précédentes — 2 fois le parcours — arrivée rue Gambetta. Prix: 80 fr. au 1^{er}; 45 fr. au 2^e; 25 fr. au 3^e et 15 fr. au 4^e.

2^o **à 2 heures du soir:** Grande course internationale de machines multiples. Distance à parcourir 28 kilomètres — même itinéraire que les courses précédentes — 1 fois le parcours — arrivée place du Commerce. Prix: 100 fr. aux 1^{ers}; 50 fr. aux 2^{es} et 30 fr. aux 3^{es}.

A 4 heures, salle des Halles, distribution des récompenses.

Les engagements sont reçus jusqu'au vendredi 9 septembre inclus et ne sont valables que si ils sont accompagnés du montant de l'engagement, dont le prix est de 3 fr. non remboursable. Chaque coureur devra envoyer la couleur de son maillot et la marque de la machine qu'il monte. Les engagements sont reçus chez M. le Président du Vélo-Club Thizien, à Thizy.

ANNECY. — Vélo-Club d'Annecy. — A l'occasion de son dixième anniversaire, le V. C. A. donnera son banquet annuel demain, dimanche à midi dans les jardins du café du Théâtre. Le matin, à 7 heures, cette société fera courir son championnat de fond 150 kilomètres Annecy-Faverge et retour.

Cycles Castoldi Montée des Carmélites, 32
Impasse des Carmélites, 3
MARQUE FRANÇAISE A LYON

Les Championnats du Monde.

C'est pour la sixième fois que ces championnats vont se courir.

Les premiers eurent lieu en 1893, et se disputèrent à Chicago. Les premiers : Anvers : en 1894 ; Cologne en 1895 ; Copenhague en 1896 et Glasgow en 1897.

Cette année ils se courent à Vienne (Autriche), sur la piste du Prater, pour être donnés, l'année prochaine, à Montréal et, en 1900, à Paris.

La réunion durera trois jours, 8, 10 et 11 septembre, avec le programme suivant :

JEUDI, 8 SEPTEMBRE. — *Championnat de vitesse du monde pour amateurs.* Distance : un mille (1609 m. 32). — Gagnants : en 1893, Zimmerman (Américain) ; en 1894, Aug. Lehr (Allemand) ; en 1895, Jaap Eden (Hollandais) ; en 1896, Reynolds (Irlandais) ; et en 1897, Schrader (Danois).

Course de tandems pour professionnels. — Prix : 500, 300 et 200 couronnes (La couronne vaut environ 1 fr. 15).

Championnat de fond du monde pour amateurs (Distance : 100 kilom. avec entraîneurs). — Gagné, en 1893 par L. S. McInjes (du Sud Africain), en 2 h. 46' 12" 3/5 ; en 1894 par Wilhelm Henie (Norvégien), en 2 h. 35' 53" ; en 1895 par Mathieu Cordang (Hollandais), en 2 h. 29' 48" 2/5 ; en 1896 par Maurice Ponscarne (Français), en 2 h. 31' 13" 2/5 ; en 1897, par F. Gould (Anglais), en 2 h. 19' 6" 3/5.

SAMEDI, 10 SEPTEMBRE. — *Un demi-mille amateur* (handicap). — Prix en objets d'art d'une valeur de 200, 150 et 50 couronnes.

2000 mètres professionnels, ouvert aux professionnels qui ne sont pas engagés dans les deux championnats.

Championnat de fond du monde pour professionnels Distance : 100 kilom. avec entraîneurs. — Ce championnat, couru pour la première fois en 1895, fut gagné, cette année-là, par Jimmy Michaël (Anglais), en 2 h. 24' 58" 4/5 — temps inférieur à celui du Championnat amateurs de la même année. En 1896, il revint à Chase (Anglais), en 2 h. 14' 1" 3/5, et en 1897 à J.-W. Stocks (Anglais), en 2 h. 10' 52" 4/5. Ce championnat a donc été, jusqu'ici, l'apanage de l'Angleterre.

DIMANCHE, 11 SEPTEMBRE. — *Championnat de vitesse du monde pour professionnels* (Distance : un mille 1609 m. 32). Ce championnat date de 1895, l'année où les grands amateurs européens commencèrent tous à courir comme professionnels.

Il fut gagné, après une arrivée des plus discutées, par Protin (Belge), qui battit Banker (Américain). Peu après, dans le match-revanche officiel qui devait être disputé à Paris, Banker fit walk-over, Protin s'étant refusé à courir.

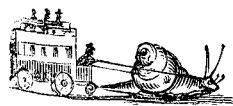
En 1896, le championnat fut enlevé par Bourrillon (Français) et en 1897, par Willy Arend (Allemand).

5 kilom. amateurs, par équipes. — Cette épreuve, ainsi que le handicap du samedi tient la place de l'ex-championnat d'amateurs de 10 milles, qui fut gagné, en 1893, par Zimmerman et en 1894 par Jaap Eden. Disons, à propos de cette course, que les Autrichiens ont enfin obtenu l'autorisation de former un team distinct du team allemand.

Championnat du monde de vitesse (Pour toutes catégories de coureurs). — Se dispute sur un mille, entre les gagnants du championnat amateurs et du championnat professionnel. Ce championnat a été enlevé en 1896 par Bourrillon et en 1897 par Arend. Il ne semble pas devoir échapper, en tout état de cause, au champion français.

Machines multiples (3000 m.). — Réservée aux entraîneurs des championnats de fond. — Prix : 500, 300, 200 couronnes.

25, rue GRENETTE INSTITUTION KNEIP DE FRANCE
LINGERIE en Tissus cellulaire
Articles spéciaux et exclusifs CHAUSSURES, Casquettes, Bretelles
POUR TOUTS GENRES DE SPORTS articulées, etc., etc.



AUTOMOBILISME

Clôture de l'Exposition Grenobloise Défilé Automobile.

Dimanche dernier s'est clôturée l'Exposition Internationale de Cycles et d'Automobiles. Depuis 8 heures du matin jusqu'à 3 heures 1/2 du soir, un nombreux public n'a cessé de défiler devant les stands pour admirer, une dernière fois, les merveilles d'Audibert et Lavirotte, de Ducroiset, de Peugeot, de

Rochet et Schneider, de Collin-Dufresne, de Humber, de La Française, de Gladiator, de Dunlop, de Michelin, etc., etc.

A 3 heures 1/2, l'on annonce la fermeture de l'Exposition pour permettre aux divers exposants de prendre les mesures nécessaires afin d'assister au défilé dont nous avons parlé dans l'un de nos derniers numéros.

A 4 heures, tandis qu'une bourrasque épouvantable s'élève amenant un tourbillon de poussière sur les chauffeurs, les moteurs sont mis en action et le défilé commence dans l'ordre suivant :

En tête, un duc Peugeot dans lequel ont pris place M. Duchemin, le chauffeur grenoblois bien connu et M. H. de Lamorte-Félines, le secrétaire général de l'Exposition. Viennent ensuite :

1. M. le capitaine Desfrances, sur un tricycle de Dion et Bouton ;
2. M. Guérin fils, sur un tricycle de Dion et Bouton, auquel est attaché une voiturette Guérin ;
3. Morel, de Domène, sur une voiturette, moteur de Dion ;
4. M. Ferotin, sur un tricycle de Dion ;
5. M. Blanc, de Rives, sur un tricycle de Dion, à deux places ;
6. et 7. M. de Chapuiset, avec un tricycle de Dion, avec voiturette et une voiturette Bollée ;
8. M. Lavirotte, sur un duc Audibert-Lavirotte et Cie ;
9. M. le capitaine Barisien, sur un duc Peugeot ;
10. M. Schneider, sur un vis-à-vis Rochet et Schneider ;
11. M. Albert, sur un vis-à-vis Peugeot ;
12. M. Béridot, de Voiron, sur le motocadre Collin-Dufresne ;
13. M. Ducroiset, dans son break à six places, très artistiquement décoré, avec de magnifiques guirlandes et gerbes de roses-thé du plus gracieux effet ;
14. M. Collin-Dufresne, dans son grand omnibus ;
15. M. le docteur Duclos, de Chambéry, dans un vis-à-vis Benz ;
16. M. le prince de Lubechi, dans une voiture magnifique, de construction allemande ;
17. enfin la fameuse Pauline de Dion, qui fait depuis un mois l'admiration des étrangers à Aix-les-Bains, avec ses vingt-six places.

Plus de 2,000 spectateurs assistent au départ. Malgré la pluie et le vent qui font rage, nos intrépides chauffeurs marchent sagement évitant les vulgaires voitures hippomobiles semées à profusion sur tout le parcours qui est couvert point par point sans la moindre anicroche.

La pluie, toujours très abondante, ne cesse de tomber jusqu'à la Bajatière où le banquet traditionnel réunissait chauffeurs et invités dans les salons de l'hôtel Monnet.

Durant tout le dîner, on n'a guère causé que moteurs, motos, autos, et toutes choses en os ayant rapport à la nouvelle industrie qui prend chaque jour une si grande extension.

Au dessert, plusieurs discours sont prononcés, notamment par M. Collin-Dufresne qui présidait. M. Collin-Dufresne, remercie les exposants étrangers d'avoir bien voulu assurer le succès de l'Exposition en y prenant part, malgré les sacrifices que leur imposait cette participation. Il constate le succès complet de l'Exposition et félicite la commission d'organisation qui, pour un coup d'essai... Il boit au capitaine Barisien, à qui l'on doit tout le développement de l'automobilisme à Grenoble ; il boit aussi à celui qui a été l'âme et la cheville ouvrière de l'Exposition, l'infatigable secrétaire général ; enfin il boit à tous les automobilistes.

M. de Lamorte-Félines remercie M. Collin-Dufresne de ses compliments ; si l'exposition, dit-il, a réussi, c'est à vous tous que nous le devons et c'est à vous que doivent aller les compliments ; M. Collin-Dufresne a remercié les fabricants étrangers, permettez-moi de remercier à mon tour les fabricants dauphinois Ducroiset, Béridot, Collin-Dufresne et Morel qui ont contribué, eux aussi, au succès de l'Exposition ; permettez-moi de remercier aussi la presse locale et régionale de son concours dévoué et de boire à la prochaine exposition d'automobiles de Grenoble et au développement de l'automobilisme dans le Dauphiné.

Ces deux discours, très attentivement entendus, sont salués par d'unanimes applaudissements.

Et à 9 heures 1/2 on chauffe à nouveau sur la magnifique route d'Eybens pour rentrer à Grenoble, trempés jusqu'aux os, mais, malgré tout, contents d'avoir pris part à la première

grande manifestation automobile que l'on ait jamais vue dans notre Dauphiné.

Noël MABLE.

Et, tandis que se ferment les portes de l'Exposition d'automobiles de Grenoble, deux maires viennent de se révéler, en prenant chacun un arrêté invitant les cyclistes et les chauffeurs à régler leur vitesse sur celle d'un homme marchant au pas.

Voilà encore un nouveau record établi. Je me fais un plaisir de communiquer aux lecteurs du *Lyon-Sport* les noms des heureux détenteurs : M. Félix Peyron, maire de Vizille (à 17 kilom. de Grenoble) et M. Mathieu, maire de Séchilienne (à 24 kilom. de Grenoble). Ces villages sont tous deux situés sur la route nationale, n° 91, de Grenoble à Briançon, par le col du Lautaret; tous deux sont desservis par le tramway à vapeur de la société des Voies Ferrées du Dauphiné, qui ne marche jamais, même lorsqu'il traverse ces deux bourgs, à moins de quinze kilomètres à l'heure... un peu plus fort qu'un homme marchant au pas, il me semble.....

Heureusement que le ridicule ne tue plus en France.....

N. M.



ESSENCE DE PÉTROLE SPÉCIALE

Marque FENAILLE & DESPEAUX

BENZO-MOTEUR

POUR

Moteurs et Automobiles

Courses à pied et Athlétisme

“ L'UNION ” dans les Alpes.

(Suite et fin)

« Chacun chez soi », voilà la piteuse conclusion à laquelle M. H. de L.-F. aboutit, disant le dernier mot, après avoir autorisé la réponse de Cl. Stéphan et cette polémique entreprise par la *Tribune de Grenoble*... et aussi, j'allais l'oublier, par l'*Echo Montain des Alpes Dauphinoises* (c'est du même tonneau !). — Comme c'est sportif ! Comme c'est civil !

Oh ! ce Stéphan, comme il sait gentiment tout dire !

On ne déteste pas les citations à la *Tribune*, mais je ne sais où l'on va chercher ces vers mirlitonesques que provoque l'enquête médico-psychologique du docteur Toulouse (???). Ce n'est pas toujours poli ni bien distingué, mais Stéphan préfère cela aux citations latines, quoiqu'en dise le *Journal des Sports*, qui a la prétention de mettre les choses au point.

Puisque, malgré ses affirmations en l'air, le rédacteur grenoblois ne veut pas tenir compte de mes protestations et s'efforce de répondre à côté de l'article de cinquante lignes que par deux fois il me reproche, je me bornerai, pour bien en finir, à faire aussi des citations, mais ce ne sera que de sa propre prose.

Il paraît que, dans mon article, je ne prouve rien et Stéphan s'écrie : « Pour mon compte, je maintiens intégralement mes dires... je ne retranche rien (que resterait-il ?), et ne

profitant pas même de l'occasion à moi offerte, je n'ajoute rien ».

C'est là tout ce qu'il trouve à répondre, sans nous faire grâce, toutefois, d'une vieille histoire d'un arbitre lyonnais, qui, dans ses fonctions aurait montré quelque partialité. Il faut être vraiment bien à court d'arguments pour, en la circonstance, ramener sur l'eau cette querelle toute privée, qui n'a absolument rien à faire avec *Lyon-Sport*, ni avec les bons rapports à maintenir entre les sociétés de la région.

Mais d'où vient donc cette polémique ? Puisque Stéphan cherche à nous égarer il est bon, avant d'en terminer, de rechercher l'origine de sa querelle, ce qu'il a dit, ce qu'il maintient **intégralement**, ce à quoi il n'ajoute rien (!?).

Eh bien, voilà, dans toute son énergique affirmation, la provocation de Stéphan : « Quant à dire que la création du Comité des Alpes — car telle a SEMBLÉ (!) être la pensée de M. Jean Gervais dans un récent article — devra forcément amener la division entre nos clubs athlétiques, cela n'est pas, cela ne sera pas ».

J'ai eu beau protester contre de telles intentions, contre cette bizarre et étrange interprétation, C. Stéphan, à qui il a mal semblé, réplique : « Nous ne nous attarderons point à discuter pied à pied les arguments de notre confrère ». Naturellement, puisqu'il n'y avait rien, en bonne foi, à y répondre. Et, il essaye de raviver toutes les vieilles querelles : « Comment, vous prétendez avoir à cœur d'assurer les bons rapports entre sociétés et sociétés de la région ? Mais souvenez-vous donc de la partialité de l'arbitre lyonnais du 6 mars 1898 (?!) ce n'est pourtant pas bien vieux ». — Et voilà toute l'argumentation du rédacteur athlétique grenoblois; le record du lancement du poids doit lui coûter moins d'effort que de trouver une pareille baliverne. Zuze un peu, s'il avait ajouté quelque chose.

« Chacun chez soi », renchérit H. D. L.-F.

Soit, assez !! Mais je défends à un Stéphan quelconque (pour hurler, avec les loups) de dire que j'ai tenté de désunir les clubs athlétiques de la région, les Dauphinois et les Lyonnais. Ou si, malgré mes protestations auxquelles il ne s'attarde point, il veut persister à le dire **intégralement**, qu'il reste chez lui, comme le dit son directeur; on ne s'occupera plus de ses articulets où il est impossible de trouver une réponse, je ne dirai pas courtoise, mais de bonne foi !

Cette petite polémique fait le triste amusement du *Journal des Sports* qui veut bien se donner une compétence spéciale des questions régionales. Cet excellent confrère persiste à me faire dire que les membres de l'Union ont voté le dédoublement de la région du Sud-Est pour augmenter les recettes. S'il y tient absolument ce ne sera pas de le contredire qui lui fera changer ce qu'il appelle la base de son article. Mais quand on a sa compétence et qu'on se déclare opposé au dédoublement des comités régionaux, on ferait mieux d'être franc et de faire connaître les motifs de cette opposition. C'est ce que nous lui demandions déjà; il nous renvoie à la collection du *Journal des Sports* et déclare qu'il n'a pas l'intention de revenir sur ce qu'il a dit antérieurement. C'est très habile, mais ceux qui auront vainement cherché dans le *Journal des Sports* cet exposé des motifs trouveront qu'il eût été plus simple d'indiquer et de rappler ces excellentes raisons pour bien mettre les choses au point. Attendons et espérons.

★★

A signaler le coup des lettres reçues. C'est un peu vieux jeu; mais le *Journal des Sports*, comme la *Tribune de Grenoble*, n'a pu s'empêcher de le reprendre. Les *quelques cinq ou six lettres de Chambéry, Annecy, Tournon* et les *interviews de Grenoblois* ne seront pas plus livrées à la publicité que *certaines lettres parisiennes trop personnelles* pour pouvoir édifier les athlètes de la région.

Après celle-là, tirons l'échelle. Enfoncées les pilules Pink et les Géraudel de la quatrième page de nos jour-

J'ai fait connaître sincèrement mon opinion sur la multiplicité des comités régionaux, je me suis expliqué assez franchement sur de fausses interprétations, sans obtenir de celui qui a voté contre le dédoublement du Comité du Sud-Est les motifs de son opposition. Restons-en là et attendons ! J. G.

P. S. — Je reçois à l'instant le dernier numéro de la *Tribune de Grenoble* où Cl. Stéphan, tout en déclarant encore ne point vouloir *entreprendre de répondre à mes articles*, se borne à faire certaines observations à côté de la question. Mais nous regrettons, et c'est à son égard notre dernier regret, que la direction ait pu livrer les colonnes de son journal à des grossièretés que je repousse du pied.

Désormais nous laisserons donc ce *Monsieur en question* (style Stéphan) patauger chez lui comme il l'entend, car il se souvient trop, ainsi qu'il le dit, d'avoir gardé les vaches.

Les Courses à pied en automne.

Déjà, les grands clubs parisiens songent à la nouvelle saison de sports athlétiques, organisent leurs commissions sportives, concluent des matches de football, arrêtent leur calendrier, et je dirais même reprennent l'entraînement, si quelques fervents ne l'avaient toujours continué. Contrairement à ce que font nos athlètes en province et, plus spécialement à Lyon (restons chez nous !), il est bien rare, à Paris, de voir chômer longtemps et les terrains de football, et surtout les pistes de courses à pied. Tandis que les membres de nos Clubs lyonnais ne font plus, de juin à novembre, que de la bicyclette et quelques-uns du tennis, les racingmen parisiens continuent à organiser des réunions, des épreuves qu'ils parviennent à rendre très intéressantes, bien qu'éloignées des championnats. Ces épreuves, avec handicaps, permettent aux jeunes coureurs de se révéler, de progresser et de se classer. Voilà un excellent travail qui assure, en même temps que la prospérité d'un Club, la préparation de nouveaux athlètes et de futurs champions. Cette période si instructive, à la reprise de la saison, nous fait absolument défaut ici. Nous nous privons ainsi de l'entraînement calme et régulier que l'on peut suivre si bien à cette époque de l'année, et nos athlètes comptent trop sur le surmenage hâtif des quelques jours qui précèdent nos championnats. C'est peut-être pour cela que nous ne faisons pas de sérieux progrès et que les champions de nos épreuves locales ne figurent pas avantageusement aux championnats de France.

La saison des courses à pied à Lyon, est vraiment trop courte ! A peine dure-t-elle deux mois. On ne finit guère de jouer le football qu'à fin avril (et encore !) et, tant que dure le football, peu de nos athlètes ont le courage de s'entraîner à cet autre sport, sans lequel on ne saurait devenir bon équipier de football. Les championnats d'athlétisme sont fixés à fin mai ou au commencement de juin et réunissent, au petit bonheur, quelques coureurs insuffisamment préparés et sans entraînement sérieux. Puis, tout est fini ! La bicyclette, le tennis, les vacances et, avec les chaleurs, ce farniente dont il est si difficile de sortir. Et que l'on tarde ensuite à se remettre au sport ! Il faut attendre la Toussaint pour voir le premier match de foot-

ball. Inutile de dire que les courses à pied ne sont pas reprises et que c'est sans préparation aucune et sans l'entraînement préalable, tout à fait indispensable cependant, que nos footballeurs se rendent à ce premier match.

Je voudrais voir, au contraire, nos athlètes lyonnais mettre à profit les deux mois de septembre et octobre, déjà moins chauds, pour reprendre l'entraînement, organiser des réunions de courses à pied, encourager ainsi les jeunes membres du club et préparer en même temps d'excellents joueurs de football. Que l'on ne s'y trompe pas ! c'est le vrai et le seul moyen de faire de bonnes équipes de football, et pour les capitaines de trouver parmi ces bons coureurs ceux qu'il leur sera facile ensuite de former comme équipiers.

Mais cela sera surtout utile aux jeunes membres des clubs. Ceux-là, surtout, ont besoin d'encouragement, de stimulant, d'entraînement. Que peut-on trouver de mieux que ces courses avec handicaps ? N'est-ce pas le moment d'établir dans chaque club le tableau de ces handicaps pour ceux qui, sérieusement, veulent s'adonner au racing et au football. Ce tableau est absolument indispensable. Si à Lyon l'élément athlétique ne permet pas d'avoir des équipes de poids, l'ensemble doit compenser par des qualités de vitesse, et les capitaines, obligés de composer des équipes légères, devront, pour avoir un *team* homogène, exiger que toutes les individualités aient un minimum de vitesse.

L'entraînement, commencé par les courses à pied, se continuera par le cross-country et par le football, et nos équipiers en forme pourront alors se préparer sérieusement aux épreuves des championnats.

Que les clubs, qui veulent vraiment se distinguer et former des équipes redoutables, se mettent donc de suite à l'œuvre.

L'automne est propice. Ceux qui sauront le mettre à profit prendront un avantage considérable sur leurs adversaires qu'un trop long repos rendra de moins en moins à craindre.

Dès à présent, les commissions de courses à pied, doivent se réunir, organiser des réunions fréquentes, tantôt ouvertes, tantôt fermées aux autres clubs. La victoire n'appartient pas aux sociétés qui s'endorment et comptent sur leurs anciens, mais à celles qui forment toujours de jeunes athlètes et savent, par un travail assidu, combler facilement les vides et reconstituer leurs cadres.

COMMUNICATIONS

Football-Club de Lyon. — Commission de courses à pied. — Cette commission a été provisoirement et jusqu'aux prochaines élections du Comité reconstituée de la façon suivante :

MM. Sevoz, président; Pouzet, starter; Paret, directeur de l'entraînement; Meysson, secrétaire; Audibert, chronométrateur.

MM. les membres du F. C. L. désirant reprendre l'entraînement et prendre part aux épreuves organisées, sont invités à adresser leur adhésion à M. Meysson, secrétaire. Se sont fait inscrire MM. Paret, Meysson, Pinet, Blouin, Crassé, Laverlochère, Lambert, Roure, Vuillermet, Peter.

Le dernier dimanche de chaque mois aura lieu une réunion générale comprenant les courses suivantes : 100 mètres, 400 mètres et 1,500 mètres, dont les temps seront très exactement chronométrés pour chaque coureur. Les membres du Club seront classés et handicapés suivant les résultats et après chacune de ces réunions.

Convocation. — Demain, dimanche, à 7 heures précises, au vélodrome du Parc de la Tête-d'Or, séance d'entraînement. Entrée sur la présentation de la carte de membre du F. C. L. L'exactitude est recommandée aux membres désirant que cette séance compte pour leur classement.

Après cette séance les membres du F. C. L. pourront assister à la réunion des championnats professionnels.

CHOCOLAT CÉRÉALE, le seul n'échauffant pas. 25, rue Grenette

☛ Voir plus loin (page 16), les détails sur notre prime exceptionnelle (*Aggrandissements de Portraits*).

GRENOBLE. — Un match pédestre. — Le sport ne chôme guère en notre ville, et quand nous ne pouvons applaudir quelque grand exploit cycliste, nous avons la ressource d'admirer la performance de nos *pédestrians*. Dimanche encore nous avons eu un match pédestre avec les meilleurs coureurs du *Cercle sportif grenoblois*, MM. Ciambellotti, Teissier, Tardy, etc, comme entraîneurs.

Les deux matcheurs appartenaient tous deux à la commune de Domène, et avaient nom, Gaillard et Molinari. Au départ, Gaillard part comme pour courir un 100 mètres et prend de suite 50 mètres à son adversaire. Molinari, très bien entraîné par Ciambellotti, mène un petit train, et dépasse Gaillard 1.500 m. avant le poteau d'arrivée. Ce dernier, d'ailleurs, abandonne bientôt.

Molinari couvre la distance (4 kil. 800) en 18 minutes. La foule, très nombreuse à l'arrivée, applaudit à la victoire du jeune coureur domenois. L. M.

La Course à Pied en Suisse

Notre ami Hans Gamper, membre du F.C.L., ne perd pas son temps à Zurich où il est retourné pour quelque temps. Grâce à son active propagande et à son dévouement sans bornes aux sports athlétiques, il vient de décider un club de football, le *Football-Club de Zurich*, à organiser une réunion ouverte de courses à pied. Le champion du Sud-Est, M. Place, du F.C.L., qui devait y prendre part, en a été empêché au dernier moment, cela est vraiment regrettable. Mais nous espérons que cette tentative sera couronnée de succès, et que nos voisins, prenant goût à ce sport, ne tarderont pas à se mettre en ligne avec nos coureurs lyonnais. Bravo Gamper, et bonne chance !

GENEVE. — Suttler de l'Athlétic Carougeois, s'est attaqué au record de 5.000 mètres et a pleinement réussi, parcourant la distance en 18' 3" 4/6 ce qui bat le record français qui appartient à Meslin en 18'7".

Comme le Football Club, le Stade Genevois recommencera ses parties d'entraînement dimanche prochain.

PROFESSIONNALISME

U. S. P. S. A.

On a pu voir, dans notre dernier numéro, que le syndicat des coureurs lyonnais avait reporté sa grande réunion annuelle du 4 au 18 septembre. De ce fait le match Paris-Lyon, qui doit se disputer au cours de cette réunion, se trouve ainsi retardé de quinze jours ; ce retard ne servira que mieux nos coureurs lyonnais, qui en profitent pour parfaire leur forme ; aussi l'entraînement est-il des plus animés cette semaine.

Nous avons pu voir, tous ces jours-ci, les coureurs qui prennent part au match travailler sérieusement. A noter pour les coureurs de vitesse ; Montessieu et Fauroux qui font quelques tours de train, puis plusieurs essais sur 100 et 400 m. ; Pacard et Gauthier qui font un assez bon travail, surtout Gauthier qui prend à cœur de rattrapper le temps perdu ; espérons qu'il se classera bien dans le 1.500 m. Nos coureurs de fond, Louit, Beaumont et Berthier ont fait de nombreux tours à un train très vif et qui aurait pu donner à réfléchir à leurs adversaires parisiens, s'ils avaient été présents. Berthier, qui est arrivé septième sur plus de 200 concurrents, dans la première course de Marathon, défendra avec honneur les couleurs lyonnaises. Espérons un succès pour nos vaillants coureurs.

Paris contre Lyon

Les trois sociétés professionnelles lyonnaises en s'affiliant, il y a quelques mois, à l'*Union des Sociétés professionnelles de sports athlétiques* (Oh ! que c'est long, pourquoi ne dirai-je pas U. S. P. S. A.) ont pu former un *Comité régional du Sud-Est* de l'U. S. P. S. A. qui comprend trois membres de chaque société : le *Cercle des Sports*, le *Club pédestre et vélocipédique* et le *Club pédestre lyonnais*. Ce comité s'est réuni au mois de juillet pour composer son

bureau de façon à pouvoir organiser les championnats professionnels du Sud-Est qui sont déjà courus.

Ce Comité est ainsi composé pour l'année 1898 :

Président : Ferratge (C. P. V.) ; trésorier, François (C. D. S.) ; secrétaire-général, Brochu (C. P. L.) ; secrétaire-adjoint, Champagnon (Louit) (C. P. V.) ; Membres : Montessieux (C. P. V.) ; Simon (C. D. S.) ; Thévenon (C. D. S.) ; Gallifet (C. P. L.) ; Fauroux (C. P. V.).

C'est ce *Comité Régional du Sud-Est*, dont le siège est 132, avenue de Saxe, qui a pris l'initiative de faire un match entre les coureurs pédestres professionnels de Paris et de Lyon. Avec le concours du Syndicat des coureurs, il organise une réunion cyclo-pédestre qui comptera dans les annales du sport lyonnais. C'est dans cette réunion qu'aura lieu le match. D'accord avec le Syndicat des coureurs, la réunion est en bonne voie. Le match pédestre comprendra, comme il a été déjà annoncé : 100 mètres, 400 mètres, 1500 mètres plats, 1 heure course et 1500 mètres marche. Les Parisiens dont les noms qui suivent et dont le concours est assuré, appartiennent tous au *Cercle des Sports de France*. Nous y remarquons : Charbonnel, recordman des 2 heures ; Janvier, Goupil, champions de vitesse ; Delamarre, Royer, Rougemont et Marcellin. Ce match aura lieu par équipe de 3 coureurs. Nous donnerons les noms des Lyonnais qui auront à défendre nos couleurs, après la réunion d'élimination qui aura lieu que le 11 septembre au vélodrome Tête-d'Or.

Parmi les principaux, nous pouvons cependant donner comme à peu près sûrs de gagner les séries éliminatoires : Louit, Berthier Alexis, Beaumont pour le fond ; Montessieux, Pacoud, Gauthier pour le 1500 mètres ; Montessieux, Laréal, Fauroux pour la vitesse ; Jantat, Gallifet et Simon pour le 1500 mètres marche.

A cette occasion, l'entraînement devient de plus en plus assidu. Nos crucks s'entraînent ferme de façon à pouvoir faire sortir en première ligne, si possible, les couleurs lyonnaises.

Nous pouvons annoncer dès aujourd'hui que la réunion commencera juste à deux heures, car le programme est très chargé et le Syndicat des coureurs réserve une surprise au public qui viendra nombreux assister au plus *grand event* de la saison, qu'il donnera je crois. Après le match pédestre, un grand banquet réunira chez M. Faure (café Berthou), place des Célestins, organisateurs, vainqueurs et vaincus. Les membres des sociétés lyonnaises qui voudraient y prendre part devront s'inscrire au siège du *Comité Régional du Sud-Est*, 132, avenue de Saxe à partir de vendredi, 2 septembre, aux conditions qu'on leur indiquera.

Attendons donc, sans impatience le 18 courant qui nous permettra de voir enfin tout ce que nos jeunes gens peuvent donner dans le sport pédestre. ASPSC.

Lyon, le 1^{er} septembre 1898.

Monsieur le Directeur du *Lyon-Sport*,

J'ai lu avec intérêt, dans votre dernier numéro, un article fort judicieux ayant pour titre : « A nos pédestrians professionnels ». Tout en reconnaissant la justesse de votre article sur la classification en seniors et juniors pour les courses sur piste — la preuve en est que le C. P. L. dont je fais partie qui doit faire courir ses championnats prochainement, les fait courir en deux catégories — je ne crois pas qu'il soit possible de le faire pour une course sur route, étant donné les difficultés qu'il y aurait pour diviser les coureurs, car les courses sur route sont ouvertes à tout venant.

De plus, les Sociétés professionnelles ne sont pas encore assez importantes pour donner des prix à deux catégories. En général, une course sur route est dotée de 15 à 20 prix dont les 6 premiers en espèces, le premier prix est toujours de 100 fr. ; donc je ne disconviens pas que ce soit les plus forts coureurs qui gagnent les gros prix, mais il en serait de même en classant les coureurs en juniors et seniors. Et puis, ce n'est pas la 1^{re} année de course qu'un débutant peut arriver aux premiers prix, il faut qu'il y vienne graduellement.

En résumé, je crois qu'il est bon de diviser les coureurs en juniors et seniors pour les courses sur piste, mais je ne crois pas encore le moment venu d'en faire de même pour les courses sur route. Pour terminer, vous trouvez que les réunions ont été peu nombreuses cette année ; il est de fait qu'il n'y en a pas eu beaucoup, mais espérons qu'avec l'aide de l'actif Comité du Sud-Est de l'U. S. P. S. A., nous pourrions assister, la

saison prochaine, à des réunions aussi fréquentes que bien organisées.

Veillez agréer, etc., etc.

Vincent BROCHU,
secrétaire du Club-Pédestre Lyonnais.

COMMUNICATIONS

Club Pédestre Lyonnais.

Cette Société fera courir demain, dimanche, 4 septembre, ses championnats de vitesse, demi-fond seniors et fond juniors; ces championnats comprendront :

1^o 400 et 400 m. seniors dont les points additionnés donneront le classement.

2^o 2,000 m. demi-fond seniors.

3^o 400 et 400 m. juniors ; même procédé pour le classement que pour les seniors.

4^o 5,000 m. juniors qui servira d'épreuve de fond.

Des prix consistant en croix et médailles seront délivrés aux coureurs classés dans ces différentes épreuves.

Après ces courses, Beaumont, recordman de l'heure pour la Société, tentera d'élever son propre record ; espérons qu'il réussira dans sa tentative.

Ce soir, réunion obligatoire de tous les membres au siège, café de Falaise, 12, rue de Sèze.

Cercle des Sports. — Le Cercle des Sports prévient ses membres que les championnats de vitesse pédestre sur 100 et 400 m., et bicyclettes sur 1,000 m., finale, 2,000 m., se disputeront au vélodrome Tête-d'Or, le 11 septembre, à 2 heures. Une course de 20 kilomètres (interclubs), complètera la réunion qui comprendra aussi les séries éliminatoires pour le match Paris contre Lyon.

Réunion des membres, mercredi 7 courant, au siège.

Une nouvelle société professionnelle vient de se former à Lyon sous le titre de *Union des Sports*. Elle aura pour but les exercices athlétiques (course à pied, football, marche, etc.) et va demander prochainement son affiliation à l'U. S. F. S. A.

Nous donnerons sous peu la composition du comité ainsi les projets que la nouvelle société a en vue.

LAUN-TENNIS

GENÈVE. — La Société Anonyme du Parc des Eaux-Vives organise, pour les 1, 2, 3 et 4 septembre, un grand tournoi de tennis qui sera doté de plus de 200 fr. de magnifiques prix et dont voici le programme :

1. Championnat du Parc (open single) ; 2. Championnat (open double) ; 3. épreuve réservée aux non participants du Championnat du Parc (open single).

Les séries éliminatoires auront lieu les 1, 2 et 3 et les finales se disputeront le dimanche 4 septembre.

Les engagements, avec un droit d'inscription de 2 fr. par personne et par épreuve, ont été clos mardi soir à 6 heures. On devait les adresser au Parc ou à la Fusterie.

Déjà quelques-unes des meilleures « raquettes » suisses et étrangères ont envoyé leur adhésion pour cette fête sportive qui s'annonce sous les meilleurs auspices.

Nos amateurs lyonnais seront représentés par MM. Place et Lorenzo du Football-Club de Lyon, deux sportsmen toujours dévoués et auxquels nous souhaitons bonne chance.

LYON-SPORT rend compte de tous les ouvrages dont il lui est adressé deux exemplaires.

GYMNASTIQUE



A propos de la Fête fédérale de Cette

Nous ne saurions refuser à un membre de la Société des *Volontaires Croix-Roussiens* dont le concours a tant contribué à la réussite de notre fête de Bourgoin, l'hospitalité qu'il nous demande.

Nous tenons cependant à le rappeler amicalement à une plus juste appréciation des sentiments qui avaient inspiré l'article de notre collaborateur J. Menaste. Mettons que le soleil de Cette est cause de tout ce *beau-coup de bruit pour rien*, et cette passe de lutte... à la plume une fois exécutée, redevenons amis comme devant.

Voici la lettre de M. Giry et la réponse de J Menaste.

Lyon, le 25 août 1898.

Monsieur le Rédacteur en chef du *Lyon-Sport*.

Le 14 août 1898 à six ou sept heures du matin, j'ai eu l'avantage de lire et... de voir lire surtout... votre estimable feuille, *Lyon-Sport*, à près de 400 kilomètres de Lyon.

C'est vous dire, M. le Rédacteur, le succès que remporte votre journal auprès des Sociétés de gymnastique et... de MM. les membres du Jury d'un concours.

Il est vrai, que le *Lyon-Sport* était offert gracieusement à qui ne voulait pas l'acheter à ce moment, et contenait, en outre, un article sérieux, non pas, comme on aurait pu le supposer, sur l'organisation du concours de la ville où nous nous trouvions, sur la liste des prix, les beautés de la ville et les moyens les plus faciles pour visiter l'escaire qui se trouvait en rade ; non rien de tout cela, mais purement et simplement un article à qui j'affecte le titre de « Pronostics », tout comme pour le grand prix de Paris, courses de Chantilly ou d'ailleurs.

Pauvres gymnastes (sans jeu de mots) quel beau rôle pour le pari mutuel....

Mais, si votre collaborateur, qui se trouve justement s'appeler J. Menaste (sans l'être assurément) voulait faire autre chose que des ensembles ou figurer dans des tableaux vivants et travailler à faire des mouvements de réelle gymnastique de façon à se présenter à un concours comme gymnaste et non comme critique, je serais heureux de connaître son appréciation lorsqu'à la veille de sa présentation aux membres du jury de ce concours il trouverait un article où cette phrase se reproduirait : « *Il y a des fautes que les jurés surprendront* ».... Malgré sa bonne volonté, malgré son talent, je le verrais certainement se décourager au moment où, se présentant à un appareil, il verra MM. les membres du Jury déplier le journal contenant cet article et les préparant ainsi à mal l'accueillir.

Eh bien ! Monsieur le Rédacteur, c'est ce qui vient d'arriver au concours de Cette le 15 août.

J'ai tenu, Monsieur le Rédacteur, à vous signaler cette façon de procéder qui n'est ni la réelle ni la plus assurée pour encourager les gymnastes et je profite de l'occasion pour prier Monsieur notre estimable collaborateur de bien réfléchir à l'avenir lorsqu'il voudra se mêler de faire de la critique sans être parfaitement sûr de ce qu'il avance, car, au moment où il a pu juger ou tout au moins voir travailler une des Sociétés visées par l'article en question, il lui manquait exactement cinq de ses meilleurs gymnastes.

La section complète a peut-être souffert de cette absence, mais néanmoins, j'estime et je ne crains pas de me répéter à nouveau, en affirmant que le procédé est mauvais, et bien fait pour jeter le découragement parmi les gymnastes qui, eux, ne craignent pas de dépenser les quelques heures de libres qu'ils possèdent à travailler, à se faire forts et vigoureux pour la défense de la patrie.

Agréer, etc., etc.

GIRY.

Gymnaste aux Volontaires Croix-Roussiens.

A mon Camarade

Avez-vous remarqué avec quel entrain les gens d'esprit, et à plus forte raison les autres, palangent et s'embourbent, quand ils veulent faire croire, coûte que coûte, qu'ils sont des victimes... des concours ? Vous avez mauvais caractère, mon camarade, et vous le prouvez bien.

Je connais des sections qui, à Cette, ont eu une veste, par leur propre faute ou par celle de leurs... anciens moniteurs.

et qui ont des attitudes plus dignes que celle que vous affectez ; il est vrai que vous êtes coutumier du fait, mon cher, et vous allez dire, comme moi, que le *Midi vous rend mauvais*.

Concernant votre protestation véhémement... qui n'en est qu'une contre le jury que vous supposez *toujours* malhonnête, je relève seulement les inexactitudes suivantes :

1° Il est faux que j'aie vendu le journal *Lyon-Sport* à Cette ; 2° il est faux que des jurés ou gymnastes aient reçu le journal *Lyon-Sport*, avant 8 heures du matin, alors qu'à cette heure vous aviez presque fini vos concours ; 3° Il est faux que l'article incriminé ait indisposé les jurés contre vous, ou ait été écrit dans ce but.

Par contre il est exact que cet article aurait plutôt dû vous mettre en garde contre les embûches du concours, et vous faire surveiller les défauts de quelques-uns de vos élèves et surtout les vôtres.

Un juré du concours de Cette qui, comme moi, a vu votre section à son local, vous a fait aussi part d'observations amicales ; moi j'ai peut-être eu le tort, bien souvent, d'être pour vous un bon camarade ; mais, soyez tranquille, je ne le regrette pas.

Vous raillez mon qualificatif de « Gymnaste. » Ma foi... tout compte fait, j'aime mieux l'être à ma manière qu'à la vôtre. Je ne tiens pas, comme vous, une planche en avant, je suis incapable même de courir à Chantilly ou... à Sainte-Luce et je suis peut-être moins fort *tireur* que vous, surtout au *revolver*, mais je pratique la camaraderie d'une autre façon. Je n'insiste pas mon camarade, vous me feriez dire des choses... qui ici tiendraient trop de place.

J. MENASTE.

★★

LES RÈGLEMENTS DE CONCOURS

Depuis longtemps chaque organisation de concours cherche à donner aux Sociétés dont il sollicite l'adhésion pour la fête qu'il projette, un règlement idéal. Or, à l'heure actuelle, ce règlement n'est pas encore trouvé ; à l'Union dans les concours de laquelle il y avait autrefois trop de travail, on a supprimé, rogné, gâché et, aujourd'hui, on ne se trouve plus en face que de quatre épreuves ; on va faire de nos *gyms* des rossards, disent les uns, quatre exercices sont insuffisants : si on manque l'un deux impossible de se rattraper ailleurs, disent les autres. Bref, il y a lieu, à notre avis, d'attendre le résultat du programme actuel avant de crier sur les toits que rien ne va plus. Toutefois, où le Comité du Concours de l'Union à St-Etienne peut être félicité sans retenue, ce doit être sur la réserve faite pour l'épreuve individuelle aux engins, déclarant que tout concurrent qui n'obtiendra pas une seule note de sept points aux trois premiers mouvements (le maximum est 10) sera éliminé du Concours. On évitera ainsi l'encombrement de la fête de Roubaix où, sur les 300 concurrents présentés, 200 environ n'étaient pas capables d'affronter le Concours artistique.

Nos fêtes régionales sont aussi en progrès et nous félicitons chaudement celles qui ont adopté, comme l'Union du reste, le système des Fédérations belge et suisse qui fixent le rang du prix obtenu au moyen d'un pourcentage des points. Nous avons entendu, au Congrès de la Fédération du Sud-Est, le camarade Damon préconiser cette façon de faire ; il lisait, à l'appui de son dire, diverses lettres et documents que lui avait fourni un gymnaste de Compiègne (M. Laly, si nos souvenirs nous servent bien) qui venait de donner un concours à l'issue duquel pas une réclamation ne s'était produite. Chaque société, aux concours de sections, avait eu au minimum un second prix. « Ce qu'elles étaient contentes ! » disait le dit camarade. Il va sans dire qu'il y a loin de ce genre de classement à celui des anciennes divisions à quatre ou six gymnastes, alors que chaque société pouvait se présenter dans plusieurs, et revenait souvent dans son *patelin* avec des cinquièmes ou huitièmes prix. Donc il y a progrès, mais le règlement qui donnera satisfaction à tous les grincheux, qui fera plaisir, en un mot, au midi, au centre et au nord, n'est pas encore trouvé.

L'Association du Nord et du Pas-de-Calais, qui s'est presque toujours trouvée en tête du mouvement gymnique en France,

et de laquelle bien souvent nous est venue la lumière, s'est mise en tête de faire des Concours Suisses, c'est-à-dire avec le règlement des fêtes fédérales de nos charmants voisins.

Les grandes lignes du règlement sont celles-ci : les sociétés se présentent à l'une ou l'autre de ces deux catégories : 1° jusqu'à 24 gymnastes ; 2° de 25 gymnastes à 36 gymnastes, chaque exécutant en moins entraîne une diminution de 1/10 de point.

Suivant le nombre d'exercices, le chiffre minimum de points fixé alloue ou une couronne de chêne ou de laurier, ou un prix simple. Et voilà ! c'est simple, bien compris, mais aussi quel travail et quelle joie pour et après la couronne !

Eh bien ! une fois de plus nos camarades du Nord doivent avoir raison ; au début quelques sociétés boudèrent, mais elles s'y firent et, ensuite, on dira et une fois de plus : Tiens, mais ils avaient raison dans le Nord.

J. MENASTE.

ALPINISME



LYON-SPORT dans les Alpes

QUELQUES CONSEILS AUX TOURISTES

(Voir nos 29, 30, 31, 33 et 34).

DERNIERS CONSEILS

Voici donc notre touriste en route, il est muni d'un bâton ferré solide et léger, l'alpenstock droit et long est préférable au bâton ferré à bec de corbin ; le premier, en effet, peut être saisi par le touriste en différents points de sa hauteur, suivant l'allure, la pente du terrain, le degré de fatigue ; il permet de varier l'appui et, partant, nous semble préférable, même sur les routes.

Bien entendu il est indispensable, lorsqu'on s'attaque aux escarpements sérieux, de le choisir alors en bois très sain, sans nœuds, de préférence en frêne, solidement ferré.

Nous ne décrivons pas ici le piolet, les crampons, ni les cordes réservées à l'escalade des grands glaciers ; n'acheter ces objets que chez des fournisseurs expérimentés, s'assurer de leur solidité absolue ; si l'on n'est pas suffisamment connaisseur les faire acheter par un guide sérieux ou par un camarade prudent.

Songer en faisant cette emplette que votre vie peut dépendre d'une imperfection et agir en conséquence.

D'ailleurs, pour affronter les hautes cimes, qui rendent nécessaire tout cet outillage, il faut être déjà presque un professionnel de l'alpinisme.

Nous ne dirons qu'un mot de la corde, un des accessoires les plus utiles des grandes escalades, et qui est cependant peut-être celui qui cause les plus terribles accidents, parce qu'on ne sait pas l'employer, ou qu'à raison de la fatigue ou d'une circonstance fatale, on a une défaillance au moment critique.

Il faut, en effet, que la corde qui relie plusieurs touristes entre eux soit *constamment tendue*. Entendons-nous, cependant, je ne veux pas dire qu'elle doive devenir une barre de fer de longueur fixe, loin de là, mais chaque touriste doit avoir la précaution de la tenir avec une main, de façon à ne jamais la laisser flotter, tout en la « mollissant » à raison des besoins de celui qui précède. De cette façon, sans être une gêne, la corde sera ce qu'elle doit être pour chacun : un appui constant, pris à distance sur son ou sur ses voisins.

Si l'un des touristes glisse, il sera retenu à l'instant précis où se produira l'incident, alors qu'il n'a encore aucune vitesse acquise, et qu'il n'a peut-être pas perdu complètement tout point d'appui, c'est-à-dire, en somme, au moment où l'effort nécessaire pour le retenir sera le plus faible.

Si, au contraire, la corde n'est pas tendue, si elle présente un flottement de quelque longueur, le touriste chancelant n'aura aucun appui immédiat; il tombera; sa vitesse de chute s'accroissant comme le carré du temps, la secousse sera d'autant plus violente, d'autant plus terrible que le flottement aura été plus considérable; de plus, le choc se produira alors que le touriste en danger n'aura plus aucun point d'appui et pèsera de tout son poids, décuplé par la vitesse acquise.

Il arrivera alors, ou que la corde se rompra, ou que les compagnons de chaîne seront incapables de résister au choc et seront à leur tour précipités dans le gouffre; c'est hélas ce qui se produit trop souvent.

Il est même de prudence absolue, lorsque la situation est critique et que le danger peut être pressenti à l'avance, que la marche sur le point difficile s'exécute par un seul à la fois, tous les autres se tenant cramponnés, corde tendue, prêts à résister, sans secousse et de tous leurs efforts, à la glissade possible de celui qui est en mouvement; ce dernier, arrivé au bout de sa longueur de corde, se cramponne à son tour et tend solidement la corde au fur et à mesure des mouvements de celui qui marche après lui, ainsi de suite.

C'est un peu la marche de l'escargot, mais, dans certains cas, la seule règle possible.

Il faut aussi bien se convaincre que dans toutes les situations il est absolument nécessaire d'obéir strictement au guide qui conduit la marche et qui en a la responsabilité. Je n'ai pas à faire l'éloge des guides; la plupart sont dignes de tout notre respect, et par leur expérience et par leur dévouement absolu, mais ils ont besoin, dans leurs difficiles fonctions, de toute notre confiance et de notre docilité complète.

Et maintenant, jeunes ou vieux, alpinistes expérimentés ou touristes novices, haut les cœurs et en avant! **PIOLET.**

Tandis que Piolet continue la série si intéressante de ses *Quelques conseils aux touristes*, on a prétendu autour de nous que le seul conseil que notre collaborateur ne pourrait pas donner, ce serait celui sur le choix d'un hôtel. Les Alpes françaises passent pour ne pas en avoir de confortables.

C'est une erreur qu'il convient de détruire, et les quelques lignes suivantes que nous empruntons au *Vélo*, mettent clairement les choses au point.

Voici, en effet, un extrait de la lettre que notre confrère parisien reçoit d'un de ses correspondants :

« Il n'est plus exact de dire qu'on manque d'hôtels confortables dans la région des Alpes.

Depuis quelques années, il en a été créé sur maints points alpestres qui ne laissent rien à désirer au point de vue de la propreté, de l'aménagement, de l'hygiène, etc.

Des sociétés se sont constituées, et d'élégants, presque somptueux hôtels ont été édifiés avec tout le confort moderne, notamment dans la région de la Grande-Chartreuse, dans l'Oisans, dans le Vercors, etc.

Laissez-moi vous citer notamment :

Sur le parcours Grenoble-Briançon :

1° A Bourg-d'Oisans, 50 kil., l'hôtel Terminus, construit par le Syndicat d'initiative de Grenoble, et l'hôtel de l'Oberland français (12 francs par jour), ayant nécessité chacun un capital de 2 à 300.000 fr.;

2° A la Grave, altitude 1.526 mètres, à 74 kil. de Grenoble, l'hôtel Juge, en face du pic de la Meije, altitude 3.987 mètres, et où l'on est servi par des garçons en queue de morue (horreur !);

3° Au Lautaret, altitude 2.050 mètres, à 87 kil. de Grenoble, l'hôtel Bonnabelle, récemment édifié et qui reçoit une moyenne de cent touristes par jour durant la saison estivale.

Dans la région de la Grande-Chartreuse :

1° Au Sappey, altitude 1.000 mètres environ, à 12 kil. de Grenoble, l'hôtel des Touristes, (chambres modestes, mais propres, 8 francs par jour);

2° A Saint-Pierre-de-Chartreuse, altitude 800 mètres, à 1.500 mètres du monastère, l'hôtel du Désert, inauguré cette année (36 chambres, mobilier pitch-pin), et deux ou trois autres hôtels sur les pentes couvertes de sapins.

3° A Saint-Laurent-du-Pont, entre le couvent de la Chartreuse et Voiron, l'hôtel des Princes.

Dans le Vercors et le Bayonnais, plusieurs hôtels sont en construction; au Villard-de-Lans, deux anciens hôtels ont été restaurés.

Au-dessus de Vizille, à la Mure, altitude 875 mètres, deux bons hôtels; Pelloux et Brachon.

Et dans les hauts sommets, une foule de refuges créés par les sociétés alpines ».

Au Chalet de la Pra.

Les touristes qui *excursionneront* demain dimanche, 4 septembre, dans le massif de la Belledonne et qui, au passage, viendront se reposer au Chalet de la Pra, auront la bonne fortune d'assister à un concert d'instruments à cordes.

Le programme de cette petite fête musico-alpine comprendra deux parties : un premier concert aura lieu à 4 heures de l'après-midi et un deuxième à 8 heures du soir; il sera suivi d'une sauterie organisée sur la terrasse du chalet-hôtel éclairée à giorno. — Illuminations. — Feux d'artifice.

En cas de mauvais temps, la fête sera renvoyée au dimanche 11 septembre.

Avouez, alpinistes mes frères, que pareil spectacle à 2.145 mètres d'altitude n'est point très ordinaire....

♣ Demain s'ouvre le service du tramway Annecy-Thonnes qui permettra aux touristes de visiter sans fatigue une des plus jolies vallées de la Haute-Savoie.

Le matériel est très confortable et le service bien organisé.

SPORTSMEN EN VILLÉGIATURE

Sail-les-Bains, situé près de Roanne, n'est pas moins fréquenté durant le mois de septembre et d'octobre que pendant les mois précédents. Sa situation climatique en fait un séjour des plus attrayants aussi bien en automne que pendant l'été. Cette villégiature agréable et bienfaisante, n'exige pas un grand déplacement. A proximité de la ligne du Bourbonnais, desservie par la station de Saint-Martin-d'Estreaux, Sail est à 4 heures de Lyon, 3 heures de Saint-Elie et 7 heures de Paris.

Cette station thermale, placée sous le patronage de l'Etat, est située au milieu d'un parc splendide très étendu et ombragé de grands arbres séculaires.

L'établissement comprend une installation balnéaire des plus complètes. On y trouve des salles d'hydrothérapie admirablement aménagées et une piscine à eau courante à 34°.

Les eaux de Sail ont des propriétés diurétiques et dépuratives d'un effet puissant dans toutes les maladies de la peau, la goutte, la gravelle et les rhumatismes chroniques. Elles ne sont pas moins efficaces pour toutes les affections nerveuses, la neurasthénie, cette maladie de l'époque. C'est à ce point de vue qu'elles se recommandent pour combattre l'épuisement, l'albuminurie, le surmenage, toutes les faiblesses précédant et accompagnant l'anémie.

Les sportsmen, les athlètes trouveront là le séjour qui leur convient, pendant la période de repos indispensable pour prendre des forces nouvelles et rétablir l'équilibre de leur organisme surmené.

SPECTACLES



CONCERTS

Casino des Arts. — Ouvert samedi dernier, le Casino a vu la foule de ses fidèles habitués lui revenir, sûrs qu'ils sont d'y passer toujours une agréable soirée.

Le concert du Casino est, d'ailleurs, extrêmement intéressant, grâce aux célèbres barristes du trio Jupiter; aux désopilants duettistes, Rey; à René Delsol, Morellus, Vilbert, Delmarès; les pantomimistes les Reeds dans leur pot pourri acrobatique : *Activité*.

Sala-Bouffes — Réouverture samedi, 3 septembre, avec une troupe de premier ordre et entièrement nouvelle.

Eldorado. — Chambre complète et des plus élégantes. Applaudissements fréquents, enthousiastes pour quelques artistes, tel est le bilan de la soirée de réouverture à l'Eldorado. M. Jean, le nouveau directeur, doit être content. Il faut dire aussi qu'il a su composer sa troupe avec des éléments de nature à rendre durable le succès de jeudi soir.

MM. Hardy, Pécot, Courvil, Luciani et Royer; Mmes Chazel, Berthe Adam, Pécot et Décourcelle, sont des artistes de valeur et le répertoire de chacun d'eux est des mieux choisis, un peu pimenté parfois; mais, bah! par ces temps de chaleur!

Comme attractions, M. Jean nous a présenté les Milani's, des jongleurs dont nous n'avons pas encore vu les pareils à Lyon et les Passanos dont les tableaux vivants seront d'autant plus goûtés qu'on saura mettre moins d'intervalle entre eux.

Cadet se marie, "canotade" à grand spectacle, nous a permis de constater que l'ensemble de la troupe est *affiatata*, comme disent les Italiens.

L'orchestre est dirigé par M. Gerin fils; c'est dire que la partie instrumentale sera toujours choisie avec goût et exécutée avec un parfait ensemble.

Arrivé des premiers, il m'a été impossible de me procurer un programme et il m'a été répondu que le fermier en avait limité le tirage, ne comptant pas sur tant de monde. Comme c'est flatteur pour le directeur de l'Eldorado! Pour ma part, cependant, je remercie le chand de programme de la réclame aussi aimable que gratuite qu'il veut bien faire à *Lyon-Sport*. Notre lion, dont il a bien voulu orner sa première page, est d'une ressemblance parfaite! Une seule critique cependant, mais bien anodine! Pourquoi avoir arrêté cette ressemblance à la signature? Henri Gins ne se serait pas plaint, si l'on avait été aimable jusqu'au bout.

FIRLOTH.

MAISONS RECOMMANDÉES

ORGANISATION SPÉCIALE pour banquets et repas de corps, noces, etc. Restaurant **Gagnaire**, Julien **Moyné**, successeur, cours Vitton, 79, près gare de Genève. Rendez-vous habituel des sociétés, petits salons, boules, ombrages, salle de 250 couverts.

CYCLES A CRÉDIT depuis 165 francs; au comptant 150, réparations, échanges et **piste d'essai**, 12, r. des Tournelles (*Sans-Souci*) Tram. de Bron, Montchat; 136, rue Mazenod, et 3, rue Confort.

TAILLEURS FOURNISSEURS de nombreuses sociétés de gymnastique et sociétés sportives. **Toulouse frères**, 6, petite rue de Cuire, **près la place**, Lyon (Croix-Rousse).

Vêtements tout faits et sur mesure en tous genres, à prix réduits. Maison de confiance.

PETITES ANNONCES

CHIENS. — **A vendre** : *Pointer* mâle, blanc et foie grande taille, 4 ans, incomparable sur tous gibiers, arrêt de roc on donnera 8 jours à l'essai. Prix 250 fr. — B. du jour. C. 14

*** *Braque français*, croisé bourbonnais, bien truité, 4 ans, mention honorable Exposition canine Lyon 1897. Va très bien à l'eau et au bois, arrêt et rapport parfaits. Prix 250 francs. Bureau du journal, M. F. 18.

*** *Saint-Germain*, superbe mâle blanc et orange, très giboyeur, excessivement docile, caractère affectueux, trois ans, 150 fr. — Bureau du journal, I. R. 16.

*** *Griffon Ecosais*, chienne, 18 mois, excellente au bois et au marais; on donnera à l'essai. Bureau du journal, F. 15

*** *Chiot pointer* bonne origine 4 mois — Prix: 150 fr. — Bureau du journal, G. 42.

*** *Mouton noir* très beau chien, pure race, un an, très docile. Prix 60 fr. — Bureau du journal, D. 28.

On achèterait : Une chiotte *épagneule de Pont-Audemer* ayant un certificat d'origine. — Bureau du journal, F. 17.

*** Un chiot *griffon bruxellois*, race pure. — Bureau du journal, H. G. 25.

*** Une chienne *braque bourbonnais*, courte queue, au besoin ne sachant pas chasser (4 ans maximum). Bureau du Journal J. D. 35.

CHEVAUX ET VOITURES. — **On achèterait**, pour la Saison de la chasse, un *Poney* facile à conduire ne dépassant pas 6 ans. — On achèterait également une *Voiture* à deux ou quatre roues. — Bureau du journal H. C. 46.

A vendre. — Pour cause de départ une excellente trot teuse, avec voiture et harnais presque neufs. Prix: 3.500 fr. Bureau du journal B. P. 53.

*** *Jolie Jument*, robe noire, 5 ans, 1 mètre 49 cent., très sage, s'attelant seule, facile à conduire même par une dame. Prix 1.000 fr. — Bureau du journal, F. T. 23.

*** *Charette anglaise* d'occasion, solide, à céder dans de bonnes conditions. — Bureau du journal, F. T. 24.

BICYCLETTES. — **A vendre**, avec rabais, *bicyclette* entièrement neuve; excellente marque. — S'adresser à M. L. P., bureau des annonces du journal, 21.

*** **A vendre** Manufacture et Fonds de bicyclettes et Atelier de construction mécanique. Réparations, etc. Dix ans d'existence, bonne clientèle, bien situé. Prix: 15.000 francs. Facilités de paiement. L. C., n° 36.

DIVERS. — **A Vendre.** — *Appareil photographique*. Chambre noyer 24x30, 3 châssis doubles, 1 pied de campagne, 1 objectif rectiligne grand angle, marque **DARLOZ**, 2 sacs toile, *bonne occasion*. Bureau du journal, J. L. 67.

A vendre. — *Bureau de tabac*, centre de Lyon, bonne situation 10.000 fr. F. R. 75. Bur. du journal, L. S.

*** *Lavoir* dans quartier populaire de Lyon. On se retire après fortune. — 20.000 fr. — J. B. 76, Bur. L. S.

*** *Grand Restaurant* dans le centre. — 15.000 fr. — Bureau du journal.

*** *Bazar*, bien placé, travaillant beaucoup. — 8.000 fr. — P. S. 78. Bur. du journal.

On achèterait. — *Etude d'huissier* environs de Lyon (50 kilom.), payant comptant 30 à 40.000 fr. — S'adresser *Lyon-Sport*.

*** *Régie d'immeubles* à Lyon, paiement comptant. — S'adresser Bureau du journal, A. D. 68.

*** Jeune homme, excellentes références, demande place de répétiteur pendant les vacances. Peu exigeant comme appointements. — Bureau du journal, M. du L. 67.

Prime extraordinaire à nos Abonnés et Lecteurs

Par suite d'un traité passé avec la maison L. GADOUD, de notre ville (Fournitures générales pour la Photographie, 33, rue Romarin), et grâce à d'importants sacrifices, nous sommes en mesure d'offrir

Un superbe Portrait avec cadre riche

d'environ 40 cent. sur 50 cent., obtenu par un agrandissement photographique.

Ce portrait, d'une valeur commerciale de 35 fr. est livré, cadre compris, au prix exceptionnel et de faveur de 18 fr. (net, au magasin de M. Gadoud).

L'excellente réputation de la maison Gadoud nous est un sûr garant du succès de notre prime. Voir, au surplus, les spécimens exposés dans nos bureaux.

N. B. — Pour y avoir droit, il est indispensable d'écrire ou de s'adresser directement à l'administration du Journal, qui délivrera un Bon.

A Vendre
OBJECTIF
Anastigmat
Zeiss - Krauss

I. 6. 3.

Couvrant 18/24
à pleine ouverture
entièrement neuf

250 francs

S'adresser au
Bureau du journal
D. C. 50



MAL DE DENTS

Guérison instantanée

Infailible

par les

GOUTTES BÉNÉDICTIONNES
DES RR. PP. J. et GÉROME

En vente
chez princip.
Pharmac., Parfum.,
Coiffeurs, Drogistes, etc.

LA BOITE 2,25.

PICOT, dépositaire général
5, rue de l'Eglise LYON



Prép.
R. P. JON
médecin
chirurg.
dentiste.

L'Administrateur-Gérant: A. BURNICHON.

Anc. Imp. A. WALTENER. — P. LEGENDRE et C^{ie}, Suc^{rs}. — Lyon.

BELLE JARDINIÈRE Costumes pour tous les Sports
SUCCURSALE DE LYON